



ACADEMIE DE NICE

ASSISES DE L'EDUCATION PRIORITAIRE

NOVEMBRE 2013

SYNTHESE ACADEMIQUE DES DEMI-JOURNEES

DE CONSULTATION

INTRODUCTION

L'académie de Nice comprend 6 réseaux ECLAIR et 5 réseaux RRS qui ont tous programmé une demi-journée de consultation dans la première quinzaine du mois d'octobre. L'ensemble des personnels de l'éducation prioritaire ainsi que les partenaires ou parents invités ont pris part à la consultation.
Pour l'essentiel, la consultation a été mise en œuvre comme le suggérait le « kit d'organisation » fourni par la DGESCO.
L'ensemble des participants a été invité à prendre préalablement connaissance du rapport de diagnostic, au moins dans sa forme résumée ainsi que du diaporama qui présente les points essentiels. Les principaux éléments de ce diagnostic ont été présentés en assemblée générale selon des procédures diverses adaptées aux particularités locales (réunir parfois plus de 200 personnes dans un même lieu n'a pas toujours été facile). Selon les cas, les interventions des deux pilotes et de l'IA IPR référents se sont appuyées sur le diaporama, parfois « allégé » ou complété de données locales (évolution d'indicateurs sur les dernières années, taux de validation au socle commun…) ou sur le résumé du diagnostic, en se référant parfois au discours de monsieur le DGESCO devant l'assemblée nationale.
Dans tous les cas, ces réunions plénières ont permis de rappeler les objectifs et les modalités de la consultation :
- partager le diagnostic établi, le commenter et le compléter,
- étudier les conditions de faisabilité des leviers d'efficacité identifiés dans ce diagnostic,
- recueillir les réflexions et suggestions.

Les ateliers ont été constitués en recherchant un équilibre numérique ainsi que la mixité des participants : les six thématiques ont ainsi pu être examinées dans chacun des réseaux. A chaque fois un rapporteur et un animateur avaient été désignés.
Pour des raisons logistiques, la mise en commun des travaux n'a pas toujours pu se tenir en plénière. Les synthèses de chaque réseau ont été rédigées par les pilotes avec l'appui des inspecteurs référents et remis au correspondant académique.

Dans leur grande majorité, les personnels ont manifesté beaucoup d'intérêt pour cette consultation à laquelle ils ont participé activement. Beaucoup ont exprimé leur satisfaction que l'occasion leur soit donnée d'échanger avec des personnels ou partenaires d'origines diverses, et ont manifesté leur souhait de renouveler ce type de rencontre.
L'une des difficultés pointée par les animateurs a d'ailleurs été de maintenir un équilibre entre les préoccupations locales et la problématique nationale.
Les synthèses de réseaux traduisent souvent cette volonté de rapporter une question générale à une expérience de terrain. Le cadre fixé pour les échanges était peu contraignant : c'est probablement un élément de richesse mais qui n'a pas facilité la rédaction de la synthèse académique !

Pierre MARI

IA IPR de mathématiques.
Correspondant Académique
pour l'Education Prioritaire.

Partie 1 : constats face au diagnostic.

Recueil des commentaires et compléments des équipes des réseaux.

Les synthèses de réseaux montrent qu'une part importante de la réflexion s'est portée, au-delà des points d'accord ou de désaccord sur les remarques ou compléments que les personnels et partenaires ont souhaité faire remonter. La synthèse académique s'est donnée comme objectif d'en rendre compte, le plus largement possible, même si parfois les contributions portent davantage sur des propositions qui pourraient trouver leur place dans la seconde partie.

Les commentaires du diagnostic ont porté sur les points suivants :

- LES MOYENS

- LES EQUIPES ET LE PARTENARIAT

- LE PILOTAGE

- LES RESULTATS

- UNE ECOLE BIENVEILLANTE

- LES RESSOURCES HUMAINES

LES MOYENS

Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers : ceux qui font consensus

- Un large consensus se dégage sur l'analyse de la Cour des comptes et de l'OCDE, jugeant insuffisant le montant de 1,131 milliard d'euros consacrés à l'éducation prioritaire. Le budget semble inadapté au regard des enjeux et du nombre important d'enfants concernés par l'éducation prioritaire. Ce sentiment est à rapprocher pour certains du constat de dégradation des conditions sociales dans les quartiers les plus difficiles.
- Beaucoup mettent en avant la nécessité d'augmenter les moyens pour la mise en place de dispositifs spécifiques (préfet des études, coordonnateurs, maitres surnuméraires, accueil des moins de 3 ans).
- Les moyens mis en œuvre (financiers et humains) paraissent insuffisants mais surtout ne semblent pas bien répartis, proportionnellement aux difficultés rencontrées.
- Certains réseaux évoquent une diminution des moyens alloués, lors du passage de ZEP en RRS (notamment DGH au collège) et s'interrogent sur les conséquences que cela pourrait avoir sur la réussite des élèves.
- D'autres déplorent une dispersion des tâches de l'enseignant qui serait consécutive à la raréfaction des personnels relais : enseignants/parents, assistantes sociales, médiateurs, personnels d'orientation, personnels de santé.
- L'effet bénéfique d'une diminution importante du nombre d'élèves par classe, soutenu par la publication d'un chercheur fait l'unanimité et conforte le ressenti des professeurs. La baisse significative du nombre d'élèves par classe ou la possibilité de travailler en groupes restreints est unanimement identifiée comme une source de progrès, à condition d'être associé à une amélioration de la qualité des locaux et la mise à disposition de matériel spécifique, notamment en informatique.
- La majorité des réseaux se reconnait dans le besoin de faire évoluer la carte scolaire pour l'adapter aux nouvelles réalités locales, celles-ci étant perçues comme une paupérisation et une dégradation des conditions sociales dans les quartiers. Certains notent un changement dans la problématique des territoires (par exemple, dans un réseau, on recense moins de problèmes de violence mais plus de difficultés liées aux conditions de vie).
- L'éducation prioritaire est justifiée par l'impact de la concentration des difficultés sociales sur la réussite scolaire et la nécessité d'adapter les objectifs à la diversité des situations rencontrées.
- La mixité sociale devrait être davantage recherchée comme un outil pour réduire les inégalités.

Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers : ceux qui font débat

- Un réseau se demande dans quelle mesure les moyens mis à disposition, et la multiplicité des dispositifs sont en corrélation avec les apprentissages fondamentaux.
- La différence des moyens supplémentaires entre le premier et le second degré, à l'avantage du second degré, n'est pas toujours perçue par les acteurs de terrain. Cependant, certains proposent de concentrer les moyens sur l'école primaire, pour assurer aux élèves et à leurs familles des bases scolaires plus solides pour aborder l'enseignement secondaire.

- Le creusement des écarts scolaires, entre collèges en éducation prioritaire et hors éducation prioritaire, semble être la conséquence d'une trop grande fragilité d'acquisition des compétences et attitudes (motivation, ambition).
- Certains estiment que le diagnostic n'est pas suffisamment en corrélation avec la situation économique et sociale dégradée (ghettoïsation des quartiers).
- L'affirmation selon laquelle notre pays se caractérise, « non par l'ampleur des inégalités de départ dans la situation des élèves, mais par le constat qu'il contribue à les renforcer », ne correspond pas à la perception qu'ont les professionnels de terrain.
- Les réseaux RRS dans lesquels les indicateurs socio-économiques révèlent moins de difficultés expriment une inquiétude quant à une éventuelle concentration des moyens : les résultats auraient été sans doute plus négatifs sans la politique d'Education Prioritaire.
« Selon notre expérience, nous pensons que les moyens concentrés sur l'encadrement des élèves en RRS contribuent bien à leur réussite scolaire »
- Beaucoup de réseaux insistent sur le fait qu'une diminution légère des effectifs n'aurait aucun effet significatif. L'écart entre les effectifs de certaines classes de l'éducation prioritaire et celles hors éducation prioritaire n'est pas suffisant pour apporter un réel changement dans les pratiques et une différence dans l'approche de apprentissages.

LES EQUIPES ET LE PARTENARIAT

Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers : ceux qui font consensus

- La majorité des réseaux note l'importance du travail d'équipe et de la concertation, tant au sein des équipes enseignantes qu'avec les partenaires. Les liens entre l'école et le tissu associatif des territoires concernés sont positifs et doivent être renforcés. Dans tous les cas, il apparait pertinent d'investir dans des moyens permettant l'évolution des pratiques : co-intervention, accompagnement, formation.
- On regrette parfois l'absence de réflexion sur la liaison école maternelle/école primaire et la discontinuité pédagogique. « Donner du temps à la concertation, au travail d'équipe (maternelle, primaire, collège, associations de quartier), à la formation, à l'évolution des pratiques, avoir des temps d'immersion afin d'harmoniser nos pratiques et avoir une continuité dans nos actions (échange 1er et 2d degré) ».
- Dans le cadre des collaborations nécessaires, les structures de type RASED sont perçues comme des éléments très positifs qu'il conviendrait de développer dès la maternelle.
- Le travail d'équipe et de partenariat est perçu comme un élément extrêmement important dans la prise en charge des élèves en grandes difficultés scolaires, sociales et les élèves relevant d'un handicap.
- La stabilité des équipes est aussi citée comme un élément nécessaire à la continuité pédagogique.
- Concernant le travail spécifique avec les partenaires, on met en avant le rôle fondamental de collaboration avec les associations qui engendre une meilleure cohérence des énergies déployées. La question de la continuité entre l'école et ses partenaires est soulignée. On confirme parfois que la mise en place des préfets et l'apparition des programmes de réussite éducative n'ont pas suffisamment débouché sur un mode d'emploi de collaboration entre les institutions.
- L'implication faible des parents est une difficulté présente dans les réseaux. On pense que « les travaux concernant la parentalité doivent être poursuivis et qu'un renforcement des liens avec les familles est à mettre en œuvre ».

- L'accompagnement et la formation des personnels sont unanimement cités comme des facteurs essentiels de réussite, mais qu'il conviendrait de développer : certains suggèrent une formation spécifique obligatoire pour tout personnel exerçant en éducation prioritaire.
Le besoin de formations spécifiques, individuelles, mais aussi collectives qui doivent intégrer, en lien avec la recherche, les difficultés en éducation prioritaire, fait consensus.
On insiste sur la nécessité de développer une culture commune, de mettre en place des formations inter-degrés plus fréquentes. On évoque même une formation aux premiers secours pour tous les personnels.
- La formation et l'accueil des enseignants nouveaux arrivants sur les réseaux sont perçus comme des priorités : il s'agit bien de fournir des outils mais aussi de rassurer.
- Les activités en lien avec la politique de la ville doivent être encouragées et développées.

Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers : ceux qui font débat

- Certains mettent en doute l'efficacité de la formation initiale et continue telle qu'elle est vécue et évoquent le manque de moyens et parfois de pertinence des formations actuelles. De plus, il est difficile d'évaluer l'impact d'une formation sur la qualité de l'enseignement.

LE PILOTAGE

Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers : ceux qui font consensus

- Beaucoup de réseaux ont pointé la difficulté de disposer d'outils fiables et de référence pour l'évaluation : qu'il s'agisse d'évaluation de dispositifs ou d'évaluation des compétences des élèves.
- Concernant l'évaluation des actions, on cite le « manque de références nationales et de retour d'évaluation » et on déplore la difficulté d'évaluer l'efficacité du travail à moyen ou long terme.
- On confirme que « les objectifs assignés ont été divers, imprécis et poursuivis de manière inconstante. »
- Concernant l'évaluation des élèves, « le manque d'éléments de références exploitables, la difficulté de suivi des cohortes » mais aussi la complexité du livret de compétence sont fréquemment cités comme autant d'obstacles pour suivre et analyser l'évolution des résultats.
- Les réseaux ont confirmé le manque de lisibilité des objectifs qui leur étaient assignés et s'interrogent sur la fiabilité des indicateurs qui ne rendraient pas toujours compte du travail engagé.
- On évoque la discontinuité du pilotage tant au niveau national que local - inconstant et imprécis (changement d'IEN, d'IPR référent, principal du collège). L'utilité de l'accompagnement par les équipes de circonscription, formateurs et personnes ressources, et par les IA-IPR référents est reconnue mais on souligne l'insuffisance de moyens de remplacement nécessaires à l'organisation des formations.
Le rôle fondamental des coordonnateurs de réseaux est souligné.

Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers : ceux qui font débat

- Beaucoup de réseaux s'interrogent sur la fiabilité des analyses : celles-ci ne reflèteraient pas la réalité du travail de terrain et ne prendraient pas assez en compte les spécificités des

territoires : on fait par exemple référence à l'assouplissement de la carte scolaire qui aurait souvent pour effet la fuite de bons élèves.
- Certains s'interrogent sur le bien-fondé d'adopter un système unique sur le plan national en raison du profil particulier de chaque zone.
- Enfin, la proposition de « passer d'une logique de prescription à une logique de contractualisation » suscite une certaine inquiétude.
- Un réseau mentionne qu'il ne se retrouve pas dans l'affirmation que « les objectifs fixés par le contrat de réussite et le projet d'établissement ne seraient pas clairs et seraient poursuivis de manière inconstante »

LES RESULTATS

Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers : ceux qui font consensus

- Les réseaux ne peuvent que constater l'augmentation des écarts entre établissements en éducation prioritaire et hors éducation prioritaire, mais on souligne que ces écarts sont plus ou moins saillants suivant les secteurs.

Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers : ceux qui font débat

- Certains mettent en doute la pertinence des comparaisons internationales qui conduisent à juger les résultats du système éducatif français préoccupant : on ne peut pas comparer entre eux des systèmes éducatifs qui correspondent à des sociétés différentes.

UNE ECOLE BIENVEILLANTE

Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers : ceux qui font consensus

- Plusieurs réseaux indiquent la nécessité de mettre en œuvre l'accueil des élève dès l'âge de deux ans : l'apprentissage du langage est perçu comme bénéfique pour la suite de la scolarité et une prise en charge dès la maternelle comme un facteur de réussite des enfants issus de milieux défavorisés.
- Le thème d'une école bienveillante, associant les dimensions pédagogiques et éducatives, exigeante, qui montre de l'ambition pour les élèves, fait consensus.

Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers : ceux qui font débat

- On note que des marges de progrès importantes demeurent dans la liaison collège-lycée. On s'interroge sur le chiffre de 2% de lycéens concernés par l'éducation prioritaire.
- Un réseau souhaite souligner les débats, voire les désaccords sur la question des devoirs écrits à l'école.
- Les effets de l'allégement de la carte scolaire sur l'hétérogénéité des classes.
- La nécessité d'harmonisation des pratiques de classe.
- Les difficultés liées à une maîtrise insuffisante du français.
- L'utilité de maîtres surnuméraires dans les RRS, permettant un travail transdisciplinaire qui contribue à donner du sens aux apprentissages.

- Pourquoi tenter désespérément de conduire un public d'EP vers une norme commune (évaluations nationales, livret de compétences...). Plutôt promouvoir une école à pédagogie innovante qui, tout en transmettant les valeurs de la République, sera capable de s'adapter sur le fond et la forme à ce public « hors norme ».

LES RESSOURCES HUMAINES

Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers : ceux qui font consensus

- Le besoin d'être soutenu voire valorisé.
- La nécessité d'être suivi, y compris au niveau médical.
- Le cas des jeunes professeurs doit faire l'objet d'une attention particulière.

Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers : ceux qui font débat

- Les questions relatives à la carrière et à l'utilisation des primes ont souvent été l'occasion de débats animés dans les ateliers. Le montant de la prime est parfois jugé insuffisant et celle-ci ne peut être, à ce titre, une juste reconnaissance du travail.
- Certains considèrent que les indemnités doivent être les mêmes pour tous et sans distinction des missions supplémentaires.
- Un réseau RRS remarque cependant que depuis l'attribution d'une prime dans le primaire, les difficultés de recrutement sur postes vacants ont disparu.

Les avis sont partagés sur l'attractivité liée aux primes et les avantages spécifiques accordés en éducation prioritaire.

- D'autres réseaux s'accordent cependant pour dire que l'attractivité des écoles et des établissements en éducation prioritaire n'est pas suffisante, à elle seule, pour stabiliser les personnels.

Partie 2 : leviers d'évolution proposés

Synthèse des échanges sur la mise en œuvre des leviers d'évolution identifiés.

Thème 1 : Perspectives pédagogiques et éducatives

Thème 2 : Perspectives relatives à l'accompagnement et à la formation

Thème 3 : Perspectives relatives au travail en équipe, en réseau et en partenariat

Thème 4 : Perspectives relatives au pilotage et à l'évaluation

Thème 5 : Perspectives relatives à l'usage des moyens disponibles

Thème 6 : Perspectives relatives à la carte de l'éducation prioritaire

Thème 1 : Perspectives pédagogiques et éducatives

Que signifie concrètement construire ou conforter une école bienveillante au quotidien et dans l'acte d'enseignement?

L'ESSENTIEL :

Une école qui valorise :
- Développer l'estime de soi.
- Valoriser le travail des élèves.
- Privilégier une évaluation positive, une évaluation par compétences.

Une école qui prend soin :
- Prendre en compte les difficultés spécifiques (les RASED).
- Rechercher les conditions d'une atmosphère non stressante.
- Permettre aux enfants d'oser demander de l'aide en cas d'échec.
- Renforcer le suivi médical et psychologique.
- Avoir un adulte référent.
- Avoir du temps pour dialoguer.

Une école qui donne des responsabilités et qui fait confiance :
- Organiser la participation active de l'élève à la vie de l'école.
- Le rendre acteur de ses apprentissages, lui confier des responsabilités.
- Expliciter les attentes, faire preuve d'équité.
- Expliquer la sanction quand elle est nécessaire.

Des outils et des pratiques adaptés :
- Harmoniser les outils et les pratiques.
- Faciliter la concertation et le travail en équipe.
- Développer l'interdisciplinarité.
- Rechercher une pédagogie explicite et personnalisée.
- Limiter les effectifs des classes.

Ce qui fait débat :
- Le manque de personnels spécialisés.
- La lourdeur des programmes.
- La bienveillance ne doit pas empêcher le respect des règles.

Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers : ceux qui font consensus

- Participation active de l'élève à la vie de l'école (conseil des enfants, des délégués de classe, débat hebdomadaire sur la vie de la classe, de l'école).
- Rendre l'élève acteur de ses apprentissages : critères d'évaluations connus, proposer des parcours de différents niveaux, tutorat et coopération.
- Le recrutement sur la base du volontariat est un gage de bonne adaptation et d'implication.
- La prime ZEP (sous la forme d'une NBI) est nécessaire pour maintenir les équipes en place et leur cohésion.

- Harmonisation des outils et des pratiques qui permettent à l'enfant de garder ses repères durant sa scolarité.
- Favoriser la relation école/famille : réunion/débat parents/professeurs (Mallette des parents).
- La stabilité et la formation des équipes favorisent la bienveillance au quotidien, la connaissance et l'attente des familles.
- Il est nécessaire d'avoir des RASED complets et présents afin d'améliorer la prise en compte des difficultés des élèves.
- Des temps de concertation supplémentaires sont indispensables : concertation en équipe (parler de ses difficultés, trouver des solutions, monter des projets), concertation avec les partenaires de manière institutionnalisée et régulière, concertation pour travailler les liens écoles maternelles/ écoles élémentaires/ collège/lycée.
- Au-delà de 20 élèves par classe en élémentaire, il devient difficile en termes d'apprentissage et de socialisation d'être bienveillant.
- La bienveillance, c'est l'explication de la sanction (parole, dialogue), c'est la confiance : confier des responsabilités à un élève permet de changer l'image qu'il se fait de lui-même. Les conseils d'enfants devraient permettre de réguler les problèmes de violence et de vie scolaire.
- Atmosphère non stressante, bien-être de l'enseignant et des élèves.
- Ajustement des attentes aux enfants.
- Développer l'interdisciplinarité.
- Développer l'estime de soi des élèves.
- Valoriser leur travail.
- Développer le relationnel avec les parents.
- Renforcer le suivi médical et psychologique.
- Favoriser le développement et la formation des enseignants.
- Evaluation positive (système des notes à revoir).
- Désacraliser l'institution.
- Pallier les manques par un travail du cœur (investissement personnel, affectif, social).
- Rétablir un climat de confiance et de sécurité.
- Travailler sur le geste professionnel (avoir de l'exigence et de l'ambition dans les pratiques).
- Faire preuve de rigueur à toute épreuve (gestes-paroles-comportement etc…)
- Personnaliser l'acte pédagogique.
- Travail en équipe : fédérer les équipes (projets pour améliorer l'ensemble, classes coopératives.)
- Ne pas être seul.
- Avoir confiance dans les capacités des élèves.
- L'évaluation par compétence pour mettre en avant ce que l'élève sait faire avec une cohérence pédagogique indispensable pour que ce soit clair pour les élèves.
- L'équité vis-à-vis des élèves. Le cadre doit être explicite et identique pour tous les élèves.
- Dans l'acte d'enseignement, prévoir l'autoévaluation pour travailler l'estime de soi.

Autre contribution pour une définition de l'école bienveillante :

a) Pédagogie par projet :
- Faire les projets pour que l'enfant participe, ait sa place, ait envie d'apprendre.
- Avoir une reconnaissance individuelle, être écouté, avoir le sentiment d'exister.
Exemple au collège : projet interdisciplinaire. En salle, en sortie, par groupe classe ou restreint.
b) L'enfant doit se sentir reconnu.
- Avoir un mot individuel pour chaque enfant, chaque jour.
- Les saluer individuellement (collège).
- Avoir un petit mot de l'enseignant (primaire).

c) Importance de l'encadrement.
- Savoir à quel adulte s'adresser (en collège) et sentir une équité dans le traitement des problèmes.
- Rôle essentiel de la proximité des personnels de surveillance (collège).
- Les enseignants doivent aussi savoir reconnaître leurs erreurs.
- Le règlement doit s'adapter à tous, même aux élèves ayant un comportement difficile.
d) Permettre aux enfants d'oser demander de l'aide en cas d'échec.
e) Prendre en compte les enfants en échec de manière différente.
- Importance du contact avec les parents
f) Trouver d'autres manières de faire rentrer les parents dans l'école.
g) Encourager les enfants.
- Importance des petits mots d'encouragement. (ex : dans le cahier de liaison au collège).
Y compris pour les enfants qui ne posent pas de problème.
h) Rôle des évaluations.
- L'évaluation des compétences à renforcer. Pour permettre aux enfants de ne pas réduire leur travail scolaire à une note.
- Note de vie scolaire (collège).
- Aider les enfants à s'évaluer eux-mêmes, sans se dévaluer.
i) Donner aux enfants les outils pour construire leur personnalité.
- Avoir le temps pour dialoguer avec les enfants.
- Exemple en SEGPA : le PIFO : Projet Individuel de Formation et d'Orientation.
- Classeur conservé de la 6ème à la 3ème. Le professeur référent travaille avec les élèves sur la construction de ce document. Savoir se présenter (qualités, défauts…)
- Remise d'attestation de compétences aux élèves au fur et à mesure de leurs apprentissages.
j) Difficulté de changer l'image de l'enfant
k) S'occuper de tous les élèves quel que soit leur profil.
l) Disposer de séances de 60 minutes (au lieu de 50 minutes).
m) Accepter que les objectifs ne soient pas tous atteints par les élèves en même temps.
n) Différencier en décloisonnant en faisant des groupes de compétences.
Exemple : anglais au collège.
o) Emploi du temps : les disciplines sont à répartir en fonction des besoins des élèves au collège.

Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers : ceux qui font débat

- Lourdeur des programmes.
- Les rythmes scolaires.
- Comment améliorer les conditions d'accueil des enfants en situation de handicap et des enfants de moins de 3 ans.
- Manque de personnels spécialisés (infirmières, docteurs, assistante sociale etc.), RASED incomplet !
- Formation initiale et continue : les gestes professionnels (exemple : module sur « comment gérer les situations de crises avec les élèves, les parents d'élèves » ?)
- La bienveillance ne doit pas empêcher le respect des lois, des règles de l'école et la courtoisie dans les relations enseignants/parents.

Comment être exigeant en restant à la portée des élèves et développer l'estime qu'ils ont d'eux-mêmes ?

L'ESSENTIEL :

Une pédagogie exigeante et respectueuse :
- Nécessité de recentrer les priorités sur le goût d'apprendre.
- La différenciation permet d'améliorer l'estime de soi.
- La prise en charge de l'erreur.
- La communication avec les familles : limiter le décalage entre ce qui est compris par les familles au niveau de l'exigence de l'école et ce que demande effectivement l'école.

L'évaluation :
- L'évaluation est source de stress contre-productif, dès la maternelle.
- Il faut développer l'évaluation autour du travail par compétences car il permet aux élèves en difficulté de mieux réussir.
- Le livret de compétences manque de clarté pour les enseignants et les familles.
- La première estime vient du regard de l'autre.

CE QUI FAIT DEBAT :

- La notation au collège, permet l'exigence, la valorisation des élèves, la régulation des difficultés, le goût de l'effort. Mais elle peut être préjudiciable pour des élèves en échec.
- Le socle commun n'est pas effectué par tous et le degré de validation des compétences est remis en cause.
- Quand on est trop proche des enfants, on n'est plus une figure d'autorité.
- La place de l'affectif dans la démarche.
- La notion d'effort.

Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers : ceux qui font consensus

- L'obligation de résultats et d'évaluations entraine la peur de ne pas savoir et/ou savoir-faire. Elle est une source de stress, dès la maternelle.
- Nécessité de recentrer les priorités sur le goût d'apprendre.
- Développer l'évaluation autour du travail par compétences. Le livret de compétences, tel qu'il est utilisé aujourd'hui manque de clarté pour les enseignants et les familles.
- L'approche par compétences doit avoir un impact sur les pratiques pédagogiques. Les élèves en difficulté réussissent mieux en travaillant par compétences, car cela est rassurant et constructif.
- L'importance du droit à l'erreur.
- Les déterminismes sociaux impactent beaucoup l'estime de soi. Les valeurs comparatives peuvent être un frein aux apprentissages pour certains enfants.
- La maternelle doit renforcer et structurer le langage. Elle doit être l'école de la mise en mots.
- L'importance de la bienveillance et du respect des personnels renforce l'estime de soi des élèves.
- La nécessité d'avoir moins d'élèves par classe.
- On est là pour donner les mêmes chances à tout le monde dans les classes.
- L'estime de soi est un moteur dans les apprentissages.

- La différenciation permettrait d'améliorer l'estime de soi : exigences différentes de la part de l'enseignant.
- L'importance du regard que l'on porte sur l'enfant
- Il faut inviter les familles dans les classes pour qu'elles se rendent compte de ce qui est demandé à leur enfant.
- L'estime de l'enfant peut bénéficier des différentes actions qui sont mises en place en RRS : école des parents ...

Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers : ceux qui font débat

- La notation, au collège, est un repère à ne pas négliger car elle permet l'exigence, la valorisation des élèves, la régulation des difficultés, le goût de l'effort.
Mais elle peut être préjudiciable pour des élèves en échec.
- Le socle commun n'est pas effectué par tous et le degré de validation des compétences est remis en cause.
- Comment être strict et rester à la portée des élèves ? Etre à la portée des élèves entraine une certaine souplesse mais quand on est trop proche des enfants on n'est plus une figure d'autorité.
- On ne peut pas parler de l'estime de l'élève sans parler de sa propre estime.
- La première estime vient du regard de l'autre, s'accomplir, se dépasser soi-même.
- De quelles exigences parle-t-on ?
- Est-ce que l'évaluation, dès la petite section peut contribuer à améliorer ou au contraire à dégrader l'estime de l'élève ?
- Ce n'est pas baisser le seuil d'exigence qui permet de rester à la portée des enfants, c'est plutôt étayer différemment les exigences.
- La place de l'affectif dans la démarche.
- Il faut réduire au maximum l'effort de l'élève en adaptant sa pédagogie mais sans exclure la notion d'effort.
- Se mettre à la portée de l'enfant pour l'amener plus loin : exigence dans le choix des supports.
- Décalage entre ce qui est compris de la part des familles au niveau de l'exigence de l'école et ce que demande l'école. Qu'est ce qui pourrait permettre que le malentendu soit levé ?

Comment améliorer la compréhension par les élèves des attentes de l'école et enseigner explicitement les compétences qui permettent de comprendre et de réussir ?

L'ESSENTIEL :

Recentrer les apprentissages sur les fondamentaux :
- Assiduité, ponctualité, autonomie, compétences et connaissances disciplinaires.
- L'oral doit être privilégié, en particulier au primaire.

La place des parents :
- Souvent, eux-mêmes ne connaissent pas les attentes de l'école. Il faudrait leur apporter des clés lors des rencontres parents professeurs.
- Le cahier de liaison doit être un outil à repenser pour travailler le lien avec les familles.

Un besoin de clarification :
- La concertation doit permettre d'améliorer la continuité des apprentissages.
- Des moments de classes doivent être consacrés aux méthodes.
- L'élève doit pouvoir faire le lien entre ses acquis et les situations où il en a besoin.
- Il faut rendre l'enseignement plus explicite en clarifiant les objectifs, notamment dans le domaine de l'évaluation.
- Le rythme de la journée des collégiens doit être repensé pour ne pas être source de fatigue et de démotivation

CE QUI FAIT DEBAT :

- Le socle commun : consensus sur le principe et désaccord sur sa formulation et sa mise en place.
- La disparition des notes au profit de la mesure des compétences est discutable, car moins lisible par les parents.

Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers : ceux qui font consensus

- Recentrer les apprentissages sur les fondamentaux (lire, écrire, compter).
- Il convient de privilégier l'oral, enjeu primordial de la maternelle et dans une moindre mesure de l'élémentaire.
- Le travail de groupe favorise l'écoute, le respect et l'entraide mais il est difficile à mettre en place en classe entière.
- Des moments de classes doivent être consacrés à la méthodologie. L'accompagnement éducatif doit être poursuivi pour aider les élèves à mieux comprendre les attentes de l'école.
- Le cahier de liaison doit être un outil pour travailler le lien avec les familles (cf. Cahier de vie avec les maternelles). Pourtant, il devient de plus en plus outil de répression au fur et à mesure que l'enfant grandit (au collège le cahier de liaison n'est plus qu'un concentré de mots d'excuses et de convocations).
- Un discours explicitement éducatif vis-à-vis des enfants et des familles parait indispensable.
- Les moyens en termes de santé scolaire doivent être développés.
- Le rythme de la journée des collégiens doit être repensé pour ne pas être source de fatigue et de démotivation.

- Une conséquence majeure de l’assouplissement de la carte scolaire est le départ des bons élèves et l’absence de mixité sociale.
- Sur le plan de la formation et de la gestion des conflits, des carences demeurent. Les enseignants ne sont pas formés, pas accompagnés alors que le contexte de travail est très particulier : dans certains établissements, les équipes ne sont pas stables, il est donc impossible par exemple de construire une progression commune ni de pérenniser des projets.
- L'implication des parents est importante. Souvent, eux-mêmes ne connaissent pas les attentes de l'école. Il faudrait leur apporter des clés lors des rencontres parents professeurs.
- Difficultés liées à la pauvreté du langage.
- Au-delà de la constitution d’un support pédagogique (comme le lexique par exemple), il apparaît nécessaire d’impliquer les familles pour une meilleure imprégnation.
- Besoin de clarification des objectifs (mise en place d’un même socle commun), des évaluations, du système de notation.
- Besoin de rendre l’enseignement plus explicite. Permettre à l’élève de faire le lien entre ses acquis et les situations où il en a besoin.
- Les attentes de l’école : assiduité, ponctualité, autonomie, compétences et connaissances disciplinaires et transversales, méthodes de travail.
- Rendre explicites les attentes de l’école : par des objectifs plus clairs, par une mise en projet, implication et responsabilisation des élèves (élève citoyen).
- Mutualiser et construire en commun les attentes disciplinaires, construire des documents pour les élèves qui permettent leur autoévaluation, la prise de conscience de ce qu’ils savent faire et la restauration de l’estime de soi.
- Impliquer les parents.
- Le rôle de la famille est prépondérant pour comprendre les attentes de l’école.
- Il faut favoriser la responsabilisation des enfants, peut-être en prenant le temps de confronter l’autoévaluation à l’évaluation de l’enseignant.
- Il faut annoncer autant que possible le « contrat pédagogique », les objectifs à atteindre en les faisant verbaliser par les élèves avec leurs mots.
- La prise en charge de la difficulté passe plus par la « formalisation administrative» que par l’action adaptée, avec les moyens attenants.
- Les enseignants se sentent isolés dans la démarche éducative, qui est peu relayée par la société, et peu prise en compte dans le temps d’enseignement.

Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers : ceux qui font débat

- Difficulté à se mettre d'accord sur le sens de cette question (d'ordre général : attente de l'école = former de futurs diplômés ou particulier = attente de tel ou tel enseignant en fonction de sa discipline.)
- Le socle commun : consensus sur le principe et désaccord sur sa formulation et sa mise en place
- La disparition des notes au profit de la mesure des compétences est discutable, car moins lisible par les parents (et les enfants). Il permet cependant de restaurer l’estime de soi.

Comment travailler la question du langage dans toutes les disciplines, en réseau et dans la continuité ? En particulier, par quelles modalités développer l’apprentissage de la langue orale pour les moins de trois ans et la pratique de la production d’écrits à tous niveaux ?

L'ESSENTIEL :

Une pédagogie volontariste :
- Des projets interdisciplinaires.
- Les usages du numérique (les tablettes).
- Des situations d'apprentissage en lien avec l'environnement de l'enfant.
- Harmonisation des attentes sur la production d'écrits dans les différentes matières enseignées au collège
- Acquisition du vocabulaire : ouvrir le champ émotionnel.
- Donner l'accès à la culture.

Les dispositifs efficaces à développer :
- Le travail en groupes.
- Le partenariat avec les associations.
- Les projets communs et la liaison école-collège.
- La recherche de situations stimulant l'écrit et l'oral (sorties pédagogiques, journal scolaire…)
- L'obligation scolaire devrait être établie dès l'âge de trois ans.
- Le FLS permet des progrès importants.
- Des ateliers de langage à visée philosophique dès l'école primaire.

CE QUI FAIT DEBAT :

- En collège, un programme de littérature trop ambitieux ?
- Au primaire, un allègement des programmes d'histoire et géographie permettrait de dégager du temps pour une Observation Réfléchie de la Langue.
- La place dominante de l'écrit dans les évaluations.
- Intégration trop rapide des primo-arrivants dans les classes ? Il faudrait mettre en place des outils adaptés pour les accueillir.
- Les devoirs à la maison : ils permettent d'impliquer les parents à la scolarité de leurs enfants mais est-on réellement dans « la réussite pour tous » ?

Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers : ceux qui font consensus

- Un dispositif approprié : travail en petits groupes permettant l'acquisition d'un langage oral et écrit.
- Une continuité hors temps scolaire : s'assurer du concours des structures externes et y associer les familles.
- Des projets fédérateurs et transdisciplinaires : décloisonner les disciplines pour donner du sens et y intégrer le support numérique (création de classes "informatique, tablette" en Éducation prioritaire).
- Nécessité de mettre en œuvre des situations d'apprentissage de communication sociale en lien avec l'environnement de l'enfant pour donner du sens et plus de motivation.
- Concevoir des projets communs 1er et 2nd degré visant une réflexion commune.
- Avoir un enseignement explicite des attentes langagières propres à chaque discipline
- FLS permet des progrès importants.

- La bonne maîtrise de la langue orale et écrite est le point essentiel pour réussir les études et l'outil de socialisation indispensable.
- Pour évoquer la continuité des apprentissages en réseau nous avons besoin de moments institutionnels pour nous rencontrer tous. Il est indispensable de pouvoir mettre en œuvre une réelle progression liant le primaire et le secondaire.
- L'expérience d'aujourd'hui nous montre que c'est possible mais que ce serait plus fructueux si plus régulier.
- Les programmes actuels ne sont pas adaptés aux compétences de nos élèves notamment en français et en histoire-géographie : le travail de littérature demandé au collège s'appuie sur une terminologie difficile à acquérir alors même que nos élèves confrontés trop jeunes à la grammaire et la conjugaison, n'en ont pas encore compris le fonctionnement. Comment comprendre les subtilités de la langue et ses figures de style quand on n'en maîtrise pas les bases ? Nous pensons qu'il faut revenir à l'école primaire à une Observation Réfléchie de la Langue, en y consacrant plus de temps. Il pourrait être dégagé en allégeant le programme d'histoire et de géographie qui serait abordé d'autant plus sereinement et plus efficacement au collège que les élèves maîtriseraient mieux la langue.
- Acquisition du vocabulaire : dans un milieu fermé on observe une restriction du champ lexical ; il faut ouvrir le champ d'expériences des enfants, le champ émotionnel.
- Il faut faciliter l'accès à la culture, les sorties scolaires hors RRS, l'organisation de groupes de parole et de décloisonnement par la généralisation du dispositif « plus de maîtres que de classes. »
- L'obligation scolaire devrait être établie dès l'âge de trois ans.
- Réintroduire des professionnels dans les RASED (orthophonistes et psychomotriciens) et dans chaque groupe scolaire.
- La scolarisation des moins de 3 ans nécessaire pour développer leur apprentissage de la langue orale.
- Le langage oral toujours plus efficace avec un effectif réduit ou une co-intervention.
- Créer des situations stimulant le langage oral (par exemple, sorties pédagogiques, mais entravées par le carcan administratif.)
- Enrichissement du vocabulaire (cahier de vie.)
- Moindre sollicitation des enfants par les parents de ZEP.
- Echange de pratiques autour du langage (écrit/oral) : échanges de service entre les degrés.
- Couplage FLE parents / école enfants car langue française factice.
- Pour développer l'écrit, donner du sens (visites, questions ouvertes, jeux de rôle, journal scolaire...)
- Difficultés liées aux programmes (liberté pédagogique nécessaire.)
- Débloquer le passage à l'écrit : essai par la bande dessinée, protocole de construction de figures (géométrie.)

Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers : ceux qui font débat

- Rendre les postes plus attractifs en EP afin de favoriser une stabilité de l'équipe.
- Développer le travail d'équipe et permettre plus de concertation.
- Obtenir des postes supplémentaires.
- Donner de l'autonomie et de la confiance aux équipes.
- Donner plus d'autonomie au Chef d'établissement et à l'IEN.
- Intégration trop rapide des primo-arrivants dans les classes. Il faudrait mettre en place des outils adaptés pour les accueillir.
- Pratiques langagières courantes orales et écrites des élèves opposées à la langue légitimée visée par l'école : prise en compte des pratiques des élèves ?

- Place des parents dans le processus d’apprentissage de la langue légitimée
- Pourquoi scolariser les moins de 3 ans ? Est-ce efficace ?
- Problème du passage de l'oral à l'écrit. Certains pensent que les élèves étant évalués à l'écrit (Brevet, bac), il faut privilégier l'écrit. D'autres pensent qu'il serait intéressant de passer par l'oral lorsque l'objectif n'est pas purement en lien avec l'écrit afin de ne pas multiplier les obstacles.
- Nécessité d’harmoniser les exigences sur la production d’écrits dans les différentes matières enseignées au collège (orthographe grammaticale par exemple).
- Les compétences travaillées en production d’écrits manuelle ou informatisée sont sensiblement différentes et se complètent.
- La rigueur du geste et de la posture dans la production d’écrits accompagne le développement d’attitudes respectueuses et responsables.
- La demande systématique de devoirs à réaliser à la maison permet d’impliquer les parents à la scolarité de leurs enfants et par conséquence les élèves à leurs études. Mais le danger, c’est que les devoirs faits à la maison creusent l’écart au lieu de le réduire. Est-on réellement dans « la réussite pour tous » ?
- La pratique de la philosophie devrait être proposée dès le collège (ateliers de langage à visée philosophique dès l’école primaire).
- Constatant un déficit de langage oral chez les enfants se présentant à l’école à trois ans (familles étrangères ne maîtrisant pas la langue, problèmes éducatifs : enfants infantilisés ou laissés devant la télé ou les jeux vidéos), des dispositifs devraient faciliter l’accès au langage.
- Sur repérage de la PMI, mettre en place des accueils ponctuels dirigés et rendus obligatoires, permettant un bain de langue pour les enfants et suscitant l’intégration sine qua non des parents.
- Enseignants surnuméraires affectés sur une classe.

En quoi consiste donner des repères essentiels pour une culture commune ? Comment y contribuent les différentes disciplines ?

L’ESSENTIEL :
- Favoriser une culture commune dès la maternelle.
- Donner du sens aux apprentissages par les démarches transdisciplinaires.
- Permettre la fréquentation régulière des auteurs du patrimoine culturel
- Partager les valeurs de la République grâce à des actions innovantes impliquant les élèves (le conte, la mythologie)
- Rechercher la mixité sociale.

CE QUI FAIT DEBAT :
- Mener une réflexion autour des programmes diffusés par la télévision durant les temps libre des élèves.

Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers : ceux qui font consensus

- Favoriser l’établissement : par des actions d’ouverture culturelle, une mixité sociale.
- Développer les échanges externes (dans un sens comme dans l’autre).

- Renforcer les liaisons notamment école/collège : échanges de services, suivi du parcours scolaire.
- Une culture commune s'acquiert dès la maternelle. Cela passe tout d'abord par l'étude de la langue orale et écrite. Celle-ci doit être travaillée dans toutes les disciplines (lecture de contes, histoire des arts, sciences, histoire, géographie, informatique…).Un travail transdisciplinaire est à mettre en place pour y parvenir et donner du sens aux apprentissages.
- Permettre la fréquentation régulière des auteurs du patrimoine culturel français et européen prescrits par les programmes : contes traditionnels, mythologie…
- Permettre de partager les valeurs de la République grâce à des actions innovantes impliquant les élèves.
- Ouverture sur le monde extérieur (voyage…) : parcours culturel de la maternelle au lycée.

Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers : ceux qui font débat

- Implication des chaines TV en partenariat avec l'Education nationale pour une réflexion autour des programmes diffusés durant le temps libre des élèves.

Quelle place faut-il donner aux parents d'élèves pour éviter qu'ils ne se sentent ou soient disqualifiés ? Comment faire « alliance » ? Comment leur donner toute leur place et pour faire quoi ?

L'ESSENTIEL :

- Ouvrir davantage l'école aux parents et les impliquer dans les projets.
- Avec l'aide des partenaires, créer dans les écoles des ateliers de soutien à la parentalité, un espace dédié aux parents (comment accompagner son enfant au quotidien ?)
- Dégager un temps institutionnel dans l'emploi du temps des enseignants pour améliorer cette relation.
- Certains parents passent difficilement la porte de l'école, ils n'osent pas : améliorer les espaces et les temps de rencontre parents/professeurs.
- Reconnaître l'évolution des fonctions de l'enseignant : accompagnement des familles, aspects sociaux et psychologiques à prendre en compte, réunions de concertation, etc.

CE QUI FAIT DEBAT :

- Multiplier les réunions de parents d'élèves ne donne pas de résultats.
- L'ENT est un outil pertinent mais n'est pas un lien satisfaisant : ingérence de certains parents, non consultation de beaucoup.

Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers : ceux qui font consensus

- Créer des espaces et des temps de rencontre parents/professeurs.

- Ouvrir davantage l'école aux parents et les impliquer dans les projets.
- Avec l'aide des partenaires, créer des ateliers dans les écoles de soutien à la parentalité (éducation des enfants, hygiène, alimentation…)
- Prendre le temps de recevoir les parents dans un lieu calme.
- Ne pas oublier de mettre en avant les points positifs
- Le lien créé avec les parents en maternelle se détériore en primaire mais surtout au collège, pour différentes raisons : parents qui ont été eux-mêmes en échec scolaire, parents qui ne maîtrisent pas la langue française, difficulté technique d'être parents d'élèves.
- Certains parents passent difficilement la porte de l'école, ils n'osent pas ; pourtant, ils font confiance à l'école. D'autres se méfient de ceux qui représentent le « savoir ». D'autres encore n'ont aucune attente.
- Peu de parents accompagnateurs alors que beaucoup sont inactifs. Est-ce parce que notre collège est excentré ?
- Créer une structure, un espace dédié aux parents dans lesquels seraient proposés des ateliers (Comment accompagner son enfant au quotidien ? Encadrement – Orientation de l'enfant) animés par des médiateurs de l'Éducation nationale, formés, dont les contrats seraient pérennes et qui auraient ainsi une bonne connaissance des familles. Sécuriser le lien école-famille. Etre parent d'élève s'apprend, rappeler que l'enseignant n'est pas un juge et qu'ils sont acteurs de la situation scolaire de leur enfant.
- Nécessité de dégager un temps institutionnel dans l'emploi du temps des enseignants pour améliorer cette relation. (Rencontres/ Animations/ Appels téléphoniques... : 1/2heure par semaine rémunérée). Reconnaître l'évolution des fonctions de l'enseignant (accompagnement des familles/ aspects sociaux et psychologiques à prendre en compte/ réunions de concertation entre les membres de l'équipe (infirmière, COPsy...)/ PPRE passerelle/ etc...) par une augmentation financière. Continuer à limiter le nombre d'élèves par classe.
- Redéfinir les missions de l'école auprès des parents : lieu du savoir et du développement de l'autonomie. Coéducation nécessaire pour permettre à l'enfant de s'adapter, chacun ayant un rôle particulier.

Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers : ceux qui font débat

- Pour les équipes éducatives, les parents ne s'intéressent pas toujours à la scolarité de leur enfant mais les familles font confiance au système éducatif.
- L'école de la République est trop souvent considérée comme un dû par les parents.
- Adhésions aux associations des parents d'élèves plus importantes au collège qu'au primaire, au lycée qu'au collège.
- Multiplier les réunions de parents d'élèves ne fonctionne pas.
- L'ENT est un outil pertinent mais n'est pas un lien satisfaisant : ingérence de certains parents, non consultation de beaucoup.

Comment construire une école qui permette aux élèves et aux personnels de travailler dans un climat serein et apaisé ?

L'ESSENTIEL :

L'accueil des élèves :
- Limiter la taille des établissements.
- Limiter les effectifs des classes.
- Rénover les bâtiments, leur équipement.
- Renforcer l'encadrement (plus de maîtres que de classes, RASED).
- Mieux former les enseignants à la prise en charge de la difficulté.

Un enseignement adapté :
- Le système d'évaluation est sûrement à revoir.
- Il faut redéfinir les savoirs : savoirs contemporains, culture commune en accord avec la société.
- Renforcer la relation de confiance avec les familles.
- Dégager du temps pour la concertation des équipes, le travail interdisciplinaire et interprofessionnel (services sociaux, éducateurs, …)

CE QUI FAIT DEBAT :
- Les rythmes scolaires.
- La nécessité d'harmonisation.

Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers : ceux qui font consensus

- Limiter la taille des établissements et groupes scolaires pour favoriser la cohésion des équipes et la cohérence des actions.
- Réduire les effectifs ou développer la co-intervention et le dédoublement.
- Développer le dispositif « plus de maîtres que de classes. »
- Remettre en place des RASED complets et des équipes médico-sociales.
- Accompagner et former les enseignants tout au long de l'année. Proposer un espace d'écoute et de parole.
- Effectifs trop chargés et cours doubles inadaptés à l'éducation prioritaire.
- Le système d'évaluation est sûrement à revoir. Comment évaluer des élèves en grandes difficultés scolaire et sociales sur les bases d'une norme telle que le LPC ?
- Du système de zone EP on est passé au réseau EP, le constat est décevant au regard de la mixité sociale source aggravante d'inégalités sociales.
- Il faut redéfinir les savoirs : savoirs contemporains, culture commune en accord avec la société (avancées technologiques, éducation aux nouvelles technologies, média,…)
- Il faut construire la relation avec les parents, renforcer la relation de confiance avec les familles.
- Il faut harmoniser les règles au sein de la communauté éducative d'un établissement
- Il faut augmenter les moyens.
- La réduction des effectifs des classes permettrait de mieux gérer l'hétérogénéité et prendre en compte des élèves allophones plus nombreux.
- Création de temps pour la concertation des équipes, le travail interdisciplinaire et interprofessionnel (services sociaux, éducateurs, …)
- Création des emplois d'enseignants mieux formés à la gestion de la difficulté d'apprentissage (réduction d'emplois précaires.)

- Rénovation des bâtiments, de leur équipement.

Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers : ceux qui font débat

- Poser un cadre commun et des routines.
- Il serait plus intéressant de parler d'espace ou de réseau de progrès.
- Les devoirs à la maison.
- Nécessité d'harmonisation.
- Les rythmes scolaires : augmentation du temps global de la matinée au collège ou augmentation de la durée d'une séance ?

À quelles conditions, l'école peut-elle assurer le bien-être des élèves et des personnels ?

L'ESSENTIEL :

Assurer le bien-être des élèves :
- Valoriser les élèves et leur travail, être bienveillant, renforcer l'estime de soi.
- Offrir aux élèves un lieu d'écoute et de parole.
- Expliciter les attentes, les règles à respecter, les objectifs.
- Rendre l'école sécurisée et protectrice.

Assurer le bien-être des personnels :
- Développer le travail en équipe
- Demande de soutien psychologique pour les enseignants
- La reconnaissance des compétences des enseignements et des conditions d'exercice.

CE QUI FAIT DEBAT :

- Eparpillement des RASED et des structures médico-sociales.
- Manque d'effet des procédures de « signalement ».
- Valorisation des élèves par une évaluation par compétences (questionnement dans le secondaire des classes sans notes).

Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers : ceux qui font consensus

- Proposer des temps de concertation pour débattre des problématiques des élèves, de leur famille et du quartier.
- Renforcer le lien établissements scolaires/partenaires par le biais institutionnel (PRE) ou d'actions type "parcours du citoyen".
- Mettre en place un médiateur pour responsabiliser les élèves dans la gestion des conflits, leur offrir un lieu d'écoute et de parole.
- Renforcer l'estime de soi, valoriser les élèves et leur travail, être à leur écoute et prendre en considération leurs difficultés. Être bienveillant.
- Expliciter les attentes, les objectifs de l'école en matière d'apprentissage et de respect des règles afin de travailler dans un climat serein, une école sécurisée et protectrice.

- Il est nécessaire pour la DGESCO de clarifier certaines circulaires auprès des personnels et des usagers de l'école (Parents et enfants) qui sont souvent source de tension (par exemple, le principe de laïcité).
- Il est nécessaire de revaloriser la filière professionnelle.
- La valorisation des élèves.
- Des classes adaptées en fonction du projet des élèves.
- Des exigences élevées envers les élèves.
- Le dispositif « plus de maîtres que de classes ».
- La présence et l'implication des parents.
- Instaurer des règles communes dans l'établissement.
- Les progrès de l'élève vis à vis de lui-même.
- Restaurer le lieu médico-social à l'école.
- Les classes multi-âges.
- Problématiques des orientations refusées
- Problème de reconnaissance des compétences des enseignements et des conditions d'exercice.
- Organiser du temps dans l'emploi du temps des professeurs pour l'orientation en 3ème.
- Remettre en place l'heure de vie de classe au collège, plus de personnels et plus de stabilité.
- Besoin de temps institutionnalisé pour les familles, il faut changer la façon de les accueillir.
- Demande de soutien psychologique pour les élèves et les enseignants.
- Recherche d'une culture commune primaire/secondaire afin d'éviter les différences de langage, valoriser la coopération.
- Réduire les effectifs dans les classes multi-âges.

Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers : ceux qui font débat

- Eparpillement des RASED et des structures médico-sociales (infirmière et psychologue dans l'école).
- Manque d'effet des procédures de « signalement ».
- Valorisation des élèves pour une évaluation par compétences (questionnement dans le secondaire des classes sans notes).
- Repenser le maintien sans baisser les exigences.
- Formation initiale plus spécifique et formation continue accessible aux petits barèmes (revoir l'ordre de priorité).
- Faut-il revenir aux fondamentaux ?

Sur quels types de besoins privilégier l'accompagnement et l'aide apportés aux élèves et comment ?

L'ESSENTIEL :

- Proposer des apprentissages qui correspondent au niveau de l'élève et non au niveau de la classe.
- Mieux identifier les besoins de chaque élève pour fournir une réponse adaptée.
- Développer l'accompagnement personnalisé, le travail en petit groupes, en co-animation.
- Développer les expérimentations : classes coopératives, session de classe en modules, classe humaniste.
- Dégager des moyens pour mettre en œuvre ponctuellement des groupes de besoin.
- Favoriser l'accès à la culture de l'école, et donc à la maitrise des codes, langage et vocabulaire spécifique.

Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers : ceux qui font consensus

- Devenir des élèves : méthodologie, organisation, motivation, attitude et vivre ensemble
- Développer l'accompagnement personnalisé, le travail en petits groupes, en co-animation, le travail individualisé ciblé sur les besoins spécifiques observés.
- Différentes expérimentations : classes coopératives, session de classe en modules, classe humaniste, etc…
- Associer les familles : pérenniser les actions, inviter des familles pour travailler sur une cohérence école-maison.
- Favoriser l'accès à la culture de l'école, et donc à la maitrise des codes, langage et vocabulaire de l'école.
- Développer les RASED et les maitres surnuméraires.
- Rendre obligatoire l'aide aux devoirs pour des élèves ciblés afin qu'elle profite à ceux qui en auraient le plus besoin et en faire une aide méthodologique.
- Chaque enseignant doit mieux préciser les attentes et les exigences liées à la pratique de sa discipline.
- Au lieu de diminuer le nombre d'élèves par classe, il faudrait un autre adulte afin de pouvoir mettre en œuvre des groupes de besoin de façon ponctuelle.
- Proposer des apprentissages qui correspondent au niveau de l'élève et non au niveau de la classe dans laquelle il se trouve (la question des cycles.)

Comment mieux intégrer la dimension éducative de l'école dans l'acte quotidien d'enseignement ? Par quelles pratiques individuelles et collectives peut-on rapprocher les approches éducatives et pédagogiques ?

L'ESSENTIEL :

Travailler autrement avec les élèves :
- Susciter l'intérêt des élèves en donnant du sens pratique aux apprentissages dans l'exercice ordinaire de la classe.
- Donner plus d'autonomie à l'élève et favoriser la créativité.
- Donner du sens aux apprentissages à travers la notion de projet.
- Impliquer les élèves dans les différentes instances des établissements.
- Développer la pédagogie différenciée avec des groupes de compétences.
- Piloter l'accompagnement éducatif pour qu'il apporte une aide concrète.
- Enseigner les valeurs de la République, l'éducation à l'environnement.

Travailler autrement en équipe :
- Harmoniser les pratiques et les règles de vie entre l'école et le collège.
- Réaffirmer l'utilité des ATSEM en maternelle et des RASED dans le primaire.
- Stabiliser les équipes.
- Etablir une relation de confiance avec les parents et renforcer le dialogue avec eux.

CE QUI FAIT DEBAT :

- Certains enseignants pensent que leur rôle est « flou » et s'interrogent sur la place respective de l'instruction et de l'éducation dans leur mission.
- En éducation prioritaire, la part de l'éducatif est très présente : rappel des règles, hygiène et santé, rappel des valeurs de la République. Cela relève-t-il du rôle et de la compétence des enseignants ?
- L'implication des enseignants au niveau du quartier et en dehors de l'école est-elle possible ?

Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers : ceux qui font consensus

- Face au désintérêt constaté des parents, les enseignants conviennent qu'il est important de créer et/ou de renforcer le lien avec les familles par le biais de différentes passerelles (Maison des parents, liens avec les associations, cours d'alphabétisation) afin d'intégrer une dimension éducative à l'acte d'enseignement.
- L'homogénéité des règles de vie entre l'école et le collège montre également une amélioration du climat scolaire et ouvre la voie à une harmonisation des pratiques (charte du réseau, travaux des professeurs ECLAIR…).
- Donner du sens pratique aux apprentissages suscite l'intérêt des élèves : il faut développer cet aspect de l'enseignement dans les classes.
- La réduction et la mauvaise utilisation de certains moyens sont préjudiciables aux élèves qui en ont le plus besoin. Par exemple, l'accompagnement éducatif (dont les heures ont été réduites) apporte une aide concrète au niveau du travail scolaire.
- L'éducation est l'un des piliers préalable à tout apprentissage.
- Nécessité de cibler les profils et de maintenir les personnels dans les établissements en RRS quand ils le souhaitent.
- Etablir une relation de confiance avec les parents – accueil dans la classe et en lieu neutre.
- Cohérence des moyens et des discours institutionnels.
- Formation des différents acteurs (AVS, etc …) – pérennité et stabilité des équipes.
- Pédagogie différenciée avec des groupes de compétences menés par plusieurs enseignants sur un même créneau horaire.
- Implication des élèves dans les différentes instances des établissements.
- Recentrer les enseignements sur les fondamentaux et la transdisciplinarité avec des moyens attribués à la concertation.
- Donner plus d'autonomie à l'élève.
- Permettre aux équipes du réseau de se rencontrer à nouveau au moins 1 fois/an.
- Egalité des chances : même programme et exigences que hors EP.
- Donner du sens aux apprentissages (compétences, motivation, plaisir) à travers la notion de projet (interdisciplinarité).
- L'école place l'élève au centre de toute activité (définir les critères d'évaluation et d'exigence).
- Valorisation de l'élève qui développe l'autonomie et la créativité dans son milieu scolaire.
- Donner un sens à la présence de l'élève au sein de l'Ecole pour qu'ils se saisissent pleinement des enseignements.
- Accentuer la concertation des équipes, la cohérence éducative et le travail complémentaire avec les parents.
- Demander avec exigence un niveau de références communes à tous.

- Dans la classe : citoyenneté, respect d'autrui, politesse, hygiène, règles de vie (règlement de l'école)
- Coopération : entraide/écoute avec les parents : gagner la confiance des parents afin d'instaurer un dialogue (dispositif « la semaine des parents. »)
- Élève acteur de ses apprentissages : quoi de neuf ?, ateliers philo, autre regard sur soi- Pédagogie du projet : parlement d'enfants, délégués de classe, journal, radio scolaire, classe transplantée, éducation à l'environnement
- Les valeurs de la république : éduquer à la laïcité face aux replis identitaires, respect des différentes cultures, égalité homme/femme.
- Éducation à l'environnement : espace public différent de l'espace privé
- Éducation en direction des familles : sommeil, alimentation, ponctualité/réduction de l'absentéisme, hygiène/santé (on remarque que les parents sollicitent de plus en plus l'aide des enseignants).
- Il faut renforcer la médecine scolaire (prévention dentaire par exemple.)
- L'éducation comme toile de fond de tout acte pédagogique.
- En EP, il est essentiel d'entretenir un climat de classe serein, propice au travail, le respect des autres élèves, de l'adulte, la sécurité psychologique de l'élève dans l'espace classe (pas de moqueries, respect, etc.)
- Il faut rechercher l'élévation du socle culturel.
- Réaffirmer l'importance des RASED dont le rôle est bien celui d'harmoniser pédagogie et éducation.
- Réaffirmer l'importance de la présence des ATSEM en maternelle.

Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers Ceux qui font débat

- Quelles exigences dans l'autorité ?
- Système d'évaluation, de notation et de validation.
- Certains pensent que les différences culturelles sont trop grandes (entre les familles et le système éducatif) et génèrent de fait, des incompréhensions et des différences dans les attentes et les exigences.
- Certains pensent que le rôle de l'enseignant est « flou » et s'interrogent sur la place respective de l'instruction et de l'éducation. Ils conviennent toutefois qu'en EP, la part éducative est présente : rappel des règles, hygiène et santé, rappel des valeurs de la République. Ils ne sont pas d'accord pour estimer que c'est leur rôle et de leur compétence
- La majorité (surtout dans le second degré) ne souhaite pas l'implication en dehors de l'Ecole des enseignants au niveau du quartier.
- Les enseignants du 1er degré rencontrent davantage les familles mais constatent un éloignement progressif de leur part vis-à-vis des enseignants dès l'entrée au collège (dû à l'âge des élèves?) même si des mesures sont prises et des dispositifs mis en place (mise en place de l'ENT, rencontres parents/professeurs.)
- L'inégalité des moyens humains et matériels entre le premier et le second degré.
- Partenariat avec les associations (en dehors des heures de classe.)
- Les tables rondes avec les parents.

Thème 2 : Perspectives relatives à l'accompagnement et à la formation

Sur quels points et sous quelles formes souhaitez-vous de l'accompagnement et de la formation ? Une réflexion sur les priorités thématiques est aussi bienvenue.

L'ESSENTIEL :

L'accompagnement des personnels :
- Faciliter la mutualisation des expériences entre collègues : observation réciproque de séances.
- Renforcer l'accompagnement des enseignants sur le terrain notamment pour la mise en œuvre des nouvelles réformes : les enseignants ont parfois le sentiment d'avoir à se débrouiller seuls.
- Le lien avec la recherche pédagogique doit être renforcé.
- Une formation de qualité doit s'appuyer sur des intervenants venant de tous horizons, y compris hors éducation nationale.
- L'accompagnement à l'innovation doit être un axe majeur.

Les thématiques prioritaires :
dans le champ pédagogique
- La différenciation pédagogique et la gestion de l'hétérogénéité.
- Prévention de décrochage.
- La pédagogie de détour.
- Les nouvelles technologies, les nouveaux outils.
- La formation au travail en équipe.

dans le champ éducatif
- La gestion des crises, des situations conflictuelles (élèves ou parents)
- La prise en charge des élèves en situation de handicap ou spécifique (dys,…)
- La psychologie de l'enfant et la connaissance des troubles cognitifs.
- La formation au premier secours.

Les modalités de formation :
- Proposer des stages communs primaire/ secondaire.
- Ne pas négliger les stages réseau s'appuyant pour l'animation sur les ressources locales.
- Chaque professeur devrait bénéficier d'une décharge spécifique destinée à la formation.
- Il faut donner aux enseignants la possibilité « d'aller voir ailleurs » : observation et rencontre d'autres enseignants experts pour échanges et analyses de pratiques.
- Les stages filés sont à privilégier pour favoriser le va et vient action/recul.
- Des formations interprofessionnelles sont souhaitables (orthophoniste, psychologue, personnel médical…)
- Dans le 2nd degré, il faudrait mettre en place l'équivalent des conseillers pédagogiques du 1er degré.

CE QUI FAIT DEBAT :

- Faut-il une formation spécifique pour l'Education Prioritaire ?
- La pédagogie différenciée, dans le premier comme dans le second degré, est-elle une utopie ?

Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers : ceux qui font consensus

- La formation commune au 1er et 2nd degré sur la différenciation pédagogique sur la difficulté scolaire, sur la gestion de l'hétérogénéité, la psychologie de l'enfant, les sciences de l'éducation.
- Une réflexion sur la formation des parents aux outils utilisés au collège (ENT, …)
- La formation initiale actuelle est indigente sur la question de la gestion des groupes d'élèves ainsi que sur la connaissance de la psychologie de l'enfant et de l'adolescent.
- Souhait d'une mutualisation des expériences entre collègues : observation des séances de cours de collègues, tutorat, analyse de situations professionnelles : mais à coupler avec des apports extérieurs pour plus d'efficacité.
- Les stages du PAF ne sont pas suffisamment en adéquation avec les besoins des enseignants.
- Manque d'accompagnement des enseignants sur le terrain notamment pour la mise en œuvre des nouvelles réformes : elles se succèdent sans véritable accompagnement des professeurs qui doivent gérer par eux-mêmes (sentiment d'avoir à se débrouiller seuls).
- Pas assez de temps à consacrer à de l'autoformation qui semble nécessaire compte tenu du manque de propositions de formation.
- Le lien avec la recherche pédagogique n'existe quasiment pas.
- Une formation de qualité doit s'appuyer sur des intervenants venant de tous horizons, y compris hors éducation nationale.
- Gestion des crises, des situations conflictuelles
- Connaissance des troubles cognitifs.
- Il faut proposer des formations communes primaire/ secondaire
- Besoin de plus de temps de concertation et d'échange au sein du réseau notamment pour les bilans et la liaison cm2 / 6eme sur le temps de travail (problème de disponibilité des ZIL.)
- Formation spécifique aux RRS, inscrite au PAF animée en partie par des collègues expérimentés faisant partie du réseau.
-Intégrer à la formation initiale, la thématique « EP » avec explicitation des rôles de chaque acteur.
- Accompagner les projets et les équipes, en plus des livrets déjà existants, à travers des temps de réunions fixés dans un cadre commun.
- Formation spécifique au travail en équipe et pour cela se donner les moyens de créer des équipes en pérennisant les personnels pour co-construire, co-élaborer des projets avec les acteurs du quartier, les associations comme institutions pour faire vivre un « réseau ».
- En début de carrière dans l'éducation prioritaire, co-formation avec les personnes ressources et les partenaires locaux pour connaître les dispositifs du réseau.
- En primaire, il faut séparer les temps de l'élève et le temps de l'enseignant : 21h/semaine devant élèves et 3h de décharge par exemple pour observer des projets efficaces dans d'autres secteurs prioritaires et/ou dans des écoles à projets innovants, co-animer dans sa classe et/ou d'autres classes.
- En collège, réduire le temps devant élèves : 15h/semaine devant élèves et 3h pour observer des projets efficaces dans d'autres secteurs prioritaires et/ou dans des collèges à projets innovants, co-animer dans sa classe et/ou d'autres classes.
- Accompagnement à l'aide à l'innovation en formation continue.
- Groupes de parole institutionnalisés et analyse de pratiques.
- Travail de groupe/apprendre à travailler en équipe.
- Gestion de conflits.
- Gestion de la diversité des populations aussi bien sur le plan culturel que sociologique.
- Connaissance du public, des partenaires associatifs locaux, pédagogie de détour, relations avec les parents, gestion de conflits humains.

- Des temps de rencontres annuels avec bilans prospectifs positionnés en fin d'année scolaire (actions à réguler ou à reconduire, mise au point, bilan d'étapes, états des lieux…)
- Lieux d'expérimentation pédagogique avec accompagnement.
- Apports théoriques avec la mise en place de conférences animées par des chercheurs impliqués sur des problématiques de l'éducation prioritaire.
- Importance de la formation initiale : temps de formation professeur conséquent, formation à l'enseignement en ECLAIR.
- Les stages filés à privilégier pour favoriser va et vient action/recul – à l'école comme au collège (fortes disparités entre le 1er degré et le 2ème degré aujourd'hui) – formateurs dans la classe en accompagnement.
- Temps de synthèse dans l'accompagnement avec partenaires au sein de l'école : sociaux, médicaux, pédagogiques, psychologiques.
- Mise en œuvre de modules spécifiques des élèves ayant un problème spécifique (autisme, dys…) ou formation premiers secours.
- Actuellement, les offres de formation et d'accompagnement qui nous sont proposées sont souvent inadaptées.
- La FOAD oblige chaque enseignant à se former individuellement seul devant un ordinateur et n'est pas adaptée aux problématiques de l'EP.
- Formation sur la posture face à l'élève ou aux parents agressifs (geste, parole, langage).
- Une formation initiale plus pointue en didactique (exemple : apprendre à lire).
- Une formation initiale et recyclage en secourisme pour les enseignants (SST, PSC1).
- Gestion de la très grande difficulté scolaire, prévention de décrochage.
- Gestion des conflits avec les parents.
- Prise en charge des enfants en situation de handicap.
- Les nouvelles technologies, les nouveaux outils.
- Gestion des DYS identification et prise en charge.
- Les enseignants devraient pouvoir bénéficier de formations psychologiques pour faire face à des situations difficiles (parents et élèves).
- Les formations devraient se faire sur la base du volontariat. Les thèmes devraient être élargis, et adaptés sur des thématiques propres au réseau et accessibles à tous. Des formations interprofessionnelles sont souhaitables (orthophonie, psy, personnel médical).
- Les enseignants ont évoqué le fait que les formations 1er secours devraient être obligatoires et actualisées.
- Tous s'accordent sur le fait qu'il est souhaitable de favoriser les échanges de pratiques et surtout la formation par les pairs, mais qu'il est primordial de prévoir ce temps de manière institutionnelle.
- Dans le 1er et le 2nd degré, la formation doit être imposée à tous les enseignants (formation obligatoire + formation au choix).
- Dans le 2nd degré, il faudrait mettre en place l'équivalent des conseillers pédagogiques du 1er degré.
- Nécessité d'une formation continue sur la communication, la psychologie de l'enfant, la gestion de la classe et la gestion des conflits.
- Proposer une formation spécifique pour les professeurs ECLAIR ; en alternance pour les stagiaires.
- Dégager du temps de concertation au sein des équipes mais aussi avec les partenaires.
- Formation sur la diversité culturelle et sociologique.
- Formation sur les rencontre/échanges avec les parents en cours de formation initiale.
- Prévoir des stages en EP durant leur formation initiale.

Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers : ceux qui font débat

- La formation devrait toucher uniformément tous les enseignants ou faut-il une formation spécifique pour l'Education Prioritaire ?
- Il faudrait donner aux enseignants de l'EP la possibilité « d'aller voir ailleurs » : observation et rencontre d'autres enseignants experts pour échanges et analyse de pratique.
- Au niveau pédagogique, beaucoup se questionnent sur la faisabilité d'une pédagogie différenciée, dans le premier comme dans le second degré.

Quelles modalités d'accueil des nouveaux enseignants vous semblent devoir être développées, dans le réseau et d'une façon plus générale ?

L'ESSENTIEL :

L'accueil des nouveaux enseignants :
- Tutorat entre enseignants expérimentés et nouveaux enseignants, accompagnement par un référent pédagogique pour la prise de fonction.
- Présentation et intégration des nouveaux enseignants dans les projets existants et mise en place d'un dispositif facilitant la mutualisation et la diffusion de témoignages.
- Leur proposer un service adapté.

La formation initiale des professeurs stagiaires
- Des stages dans des réseaux de l'EP doivent être systématiquement proposés.
- La psychologie de l'enfant et de l'adolescent doit être enseignée de manière plus approfondie.
- Une formation didactique pointue sur l'apprentissage de la lecture est nécessaire.
- Privilégier une alternance entre une formation pratique et un apport théorique.

CE QUI FAIT DEBAT :

- Ne pas envoyer d'enseignants non volontaires en éducation prioritaire.
- Les primes et les pointes de bonification ne semblent pas toujours attirer les nouveaux enseignants.

Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers : ceux qui font consensus

- Nécessité de stages d'observation et de pratique accompagnée en EP dans la formation initiale des jeunes enseignants.
- Tutorat entre enseignants expérimentés et nouveaux enseignants.
- Intégrer à la formation initiale, la thématique « EP » avec explicitation des rôles de chaque acteur.
- Présentation et intégration des nouveaux enseignants dans les projets existants (exemple, projets autour de la liaison école-collège).
- Alternance entre la formation pratique et apport théorique.
- Découverte de l'Education Prioritaire en formation initiale.
- Décision d'affectation précoce, dès juin, pour laisser le temps de s'informer sur place et prendre contact avec les équipes.

- Formation académique spécifique avant la prise de fonction en EP.
- Mise en place d'un référent pédagogique pour la prise de fonction (premières semaines de rentrée.)
- Besoin d'une formation, d'une connaissance du terrain avant d'être nommé.
- Favoriser la titularisation sur poste des enseignants qui se sont investis une première année et qui souhaitent s'investir dans l'EP.
- Livrer des témoignages d'expériences en EP aux nouveaux arrivants.
- Un système de tutorat des nouveaux enseignants par un enseignant en poste ou un conseiller pédagogique…
- Adapter les niveaux des classes, la difficulté de gestion des élèves… pour les nouveaux enseignants.
- Ne pas oublier de former les AED.

Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers : ceux qui font débat

- Ne pas envoyer des enseignants non volontaires en EP.
- Mise en place de stages communs premier et second degré avec le PAF.
- Proposition de sites ministériels plus structurés et simples d'accès.
- Réflexion sur les supports à utiliser pour les apprentissages.
- Véritable formation, plus allongée, pour les nouveaux professeurs.
- Les primes et les points de bonification ne semblent pas toujours attirer les nouveaux enseignants mais permettent de favoriser la stabilisation des équipes.

Thème 3 : Perspectives relatives au travail en équipe, en réseau et en partenariat

Quels sont les modalités, outils, organisations, dispositions capables de développer le travail en équipe, de le rendre indispensable en école, au collège, au niveau du réseau ? Comment développer un travail collectif, réflexif ?

L'ESSENTIEL :

Prévoir des temps et des espaces pour la concertation :
- Prévoir un temps de travail en équipes multi-professionnelles pour que les partenaires travaillant autour de l'enfant se connaissent, par exemple à la prérentrée.
- Obtenir une meilleure cohérence de tous les dispositifs pour un meilleur suivi des enfants.
- Développer des liaisons maternelle/élémentaire et école/collège.
- Mettre en place un conseil école/collège pour la mise en cohérence de certains dispositifs.
- Fédérer les équipes autour d'un projet de réseau.
- Prévoir un temps institutionnalisé pour l'observation des pratiques de collègues.

Favoriser le travail en équipe :
- Elargissement de l'équipe éducative aux personnels de santé.
- Développer des liens avec des chercheurs, des spécialistes.
- Développer le partenariat avec les associations dans le cadre de la Politique de la ville pour consolider le discours et le suivi éducatif auprès des familles.
- Développer l'intervention à l'école de professeurs du secondaire.
- Faire mieux connaitre auprès des enseignants les nombreux partenaires et associations qui existent.
- La stabilité des équipes doit être privilégiée.
- La formation initiale et continue doit fournir des outils pour favoriser le travail en équipe et le travail en réseau.
- Les directeurs, les pilotes, l'inspecteur référent et la secrétaire de réseau ont un rôle essentiel dans l'impulsion et la gestion des équipes.
- L'implication des maîtres surnuméraires et des professeurs supplémentaires doit être soulignée.
- La concertation justifie une reconnaissance financière.

CE QUI FAIT DEBAT :

- La confidentialité professionnelle pose parfois problème.
- Les enseignants doivent-ils être des éducateurs ?
- L'implication des parents dans l'Ecole est-elle vraiment utile ?
- La durée et la systématisation du temps de concertation font débat.
- Peut-on faire plus pour l'inter-degré sans s'éparpiller ?
- Une autonomie renforcée des réseaux contribuerait-elle à un meilleur travail d'équipe ?

Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers : ceux qui font consensus

- Le partenariat, la mutualisation sont essentiels en RRS. Ils doivent être consolidés sous forme de moyens et d'espaces de concertation. En particulier, il faut :

- augmenter le temps consacré à la concertation des équipes pour favoriser le travail en équipe qui doit être inscrit dans la formation initiale,

- développer le partenariat avec les associations dans le cadre de la Politique de la ville pour consolider le discours et le suivi éducatif auprès des familles,
- développer des liens avec des chercheurs, des spécialistes pour enrichir notre regard sur nos propres pratiques,
- développer des liaisons maternelle/élémentaire et école/collège,
- mettre en place un conseil école/collège pour la mise en cohérence de certains dispositifs tels que l'Ecole Ouverte, la journée CM2-collège.

- Développer le travail fait par les associations de quartier pour que les familles non francophones puissent être informées.
- Développer la formation au travail en réseau au niveau de la formation initiale.
- Faire mieux connaitre auprès des enseignants les nombreux partenaires et associations qui existent.
- Une demi-journée, lors de la prérentrée serait nécessaire pour se rencontrer (PE, professeurs du collège, partenaires).
- Le dispositif « plus de maitres que de classes » incite au travail en équipe.
- La concertation nécessite l'inscription à l'emploi du temps d'heures rémunérées.
- l'intervention à l'école de professeurs du secondaire, en particulier de français devrait être développée.
- Elargissement de l'idée d'équipe éducative avec la présence de plus de personnels de santé au sein des établissements pour un meilleur suivi des élèves : orthophonistes, psychologues…
- La stabilité des équipes doit être recherchée.
- Le profilage des postes en EP est nécessaire car la motivation fait la dynamique d'une équipe. Les directeurs, l'inspecteur, les chefs d'établissement et la secrétaire de réseau ont un rôle essentiel dans l'impulsion et la gestion des équipes.
- Le temps d'enseignement doit être dissocié du temps d'échanges qui devrait être comptabilisé comme un temps de travail. Il est nécessaire de multiplier les rencontres pour ouvrir des portes et des potentialités de travail en équipe, réseau ou partenariat. Ces temps, pouvant être hors temps scolaire, doivent bénéficier d'une reconnaissance financière.
- Profiter de la refonte des rythmes scolaires pour dégager des plages horaires dévolues à la formation des PE et à la concertation Primaire / Collège.
- Il devient difficile de concilier les valeurs de l'école et du travail avec l'évolution de la société et de la précarité. La valeur du travail pose aujourd'hui problème car elle n'est pas toujours comprise, ni reconnue.
- Le travail en équipe semble PRIORITAIRE et être un facteur essentiel de REUSSITE.
- Stabilité des équipes en ECLAIR : engagement dans le temps avec objectifs, démarches et projets communs, participation à des formations spécifiques.
- Temps de concertation et d'échanges sur les pratiques depuis la maternelle jusqu'à à la 3ème, par niveau, et sur les champs disciplinaires.
- Temps institutionnalisé pour l'observation des pratiques des autres collègues.
- Travail des collègues supplémentaires : co-animations ou décloisonnement profitable avec concertation et temps institutionnalisé hebdomadaire pour faire évoluer les pratiques pédagogiques et construire les compétences dans la continuité.
- Le rôle des maîtres surnuméraires/ou professeurs supplémentaires doit être souligné.
- Temps de concertation supplémentaire 3H/Semaine et inscrit dans emploi du temps.
- Formation initiale et formation continue vis-à-vis de la spécificité : travail en équipe, des écoles ECLAIR, de la formation des directeurs à encadrer, induire, développer des nouveaux outils numériques de tous les acteurs pédagogiques.
- Donner plus de temps pour les équipes éducatives.
- Un réel travail en réseau Ecole – collège voire lycée pour établir un projet d'établissement qui doit être défini par le réseau lui-même.

- Le travail d'équipe doit permettre de décloisonner en constituant des groupes d'élèves à effectifs modulables selon les besoins et les apprentissages.
- Un temps de concertation sans élèves (intra-cycle et inter-cycle) pris sur le temps de travail qui soit obligatoire afin de permettre ce travail en équipe (constitution de groupes de compétences …), sans modifier le volume horaire des élèves, en s'appuyant sur le dispositif « plus de maitres que de classes » ou les professeurs supplémentaires.
- Un travail conjoint avec les associations de quartier associé à des temps de concertation doit permettre d'expliquer aux familles les tenants et les aboutissants des choix pédagogiques afin que ces familles adhérent et valorisent les dispositifs.
- Des échanges de services sur la base du volontariat entre les professeurs du primaire et ceux du secondaire devraient être institutionnalisés. De la même manière permettre des passerelles temporaires entre les enseignants de maternelle et ceux du primaire.
- Afin de pouvoir dégager du temps de travail/concertation, la charge institutionnelle doit être moins lourde notamment celle des directeurs d'école.
- Les enseignants du secondaire intervenant en SEGPA devraient être associés aux choix d'orientation en enseignement spécialisé.
- Favoriser la concertation (une heure hebdomadaire dans les Emplois du temps).
- Au sein des réseaux, beaucoup de partenaires travaillent autour de l'enfant mais n'ont pas le temps de se rencontrer. Il est donc indispensable d'instaurer un moment sur le temps de travail consacré aux réunions, aux concertations, au travail en équipes multi-professionnelles.
- Il est nécessaire d'obtenir une meilleure cohérence de tous les dispositifs pour un meilleur suivi des enfants.
- Développer le dispositif plus d'enseignants que de classe, favoriser les décloisonnements et le travail en projets au sein des établissements et au niveau des liaisons (maternelle/élémentaire/collège/lycée).
- Nécessité d'une école qui favorise l'implication des familles.

Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers : ceux qui font débat

- La confidentialité professionnelle pose parfois problème : les demandes d'information sur l'élève (sociale, familiale, médicale) restent trop souvent sans aucune réponse. Le travail devrait s'attacher à une meilleure complémentarité et rechercher la mutualisation (RASED, associations, paramédical…) qui permet d'aider au mieux l'élève en classe.
- La stabilité des équipes fait débat. En EP, comment maintenir les enseignants qui doivent faire face à tant de problématiques différentes ?
- Des questions diverses révèlent des différences d'opinion et de positionnement entre les enseignants (particulièrement entre le 1er et le 2nd degré) :

- les enseignants doivent-ils être des éducateurs ?
- l'implication des parents dans l'Ecole est-elle vraiment utile ?
- peut-on faire plus pour l'inter-degré sans s'éparpiller ?
- le « tout projet » fait débat (multiplication, empilement des projets au détriment des objectifs, des contenus et parfois du sens).

- Conseils de cycle communs écoles/collèges et inter-école par discipline, il y a des résistances parce que c'est déjà difficile en équipe s'il faut ouvrir cela devient impossible.

- Pour favoriser la stabilité : postes fléchés ou à profil ? Soumis à entretien ?
- Pilotage et encadrement des maîtres supplémentaires ?
- Dans la relation avec les parents d'élèves, l'application de la loi sur la laïcité peut entrainer parfois des situations difficiles, et constitue ainsi un frein à la mise en œuvre de leviers. Cette loi doit être appliquée systématiquement avec fermeté.

- La durée et la systématisation du temps de concertation font débat.
- L'orientation relevant de l'enseignement spécialisé est confronté à la réalité du terrain (manque de place en IME, refus des familles …)
- Une autonomie renforcée des EPLE contribuerait-elle à un meilleur travail d'équipe ?

Pour votre réseau, sur quelles problématiques et selon quelles modalités l'Ecole doit-elle prioritairement développer le travail en partenariat ?

L'ESSENTIEL :

Les problématiques :
- L'absentéisme et la lutte contre la violence.
- Les actions culturelles.
- L'ouverture sur l'extérieur.
- La relation avec les parents.

Les modalités :
- Mieux répartir les rôles et mieux communiquer entre associations et équipes enseignantes : qui fait quoi ? qui est qui ?
- Prévoir des temps de concertation avec les partenaires.
- Pérenniser les emplois.
- Développer les actions qui ont fait leurs preuves : semaine des parents, mallette des parents, travail en coéducation.

CE QUI FAIT DEBAT :

- La multiplicité des partenaires parfois sur 1a même thématique.
- La multiplication des activités péri-éducatives pour une même classe.
- Le repérage des besoins pour mieux agir collectivement.

Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers : ceux qui font consensus

- Relation avec les parents (semaine des parents, mallette des parents, travail en coéducation..)
- Absentéisme et lutte contre la violence.
- Les parents.
- Police / justice / médecin / infirmière.
- Elargir les actions culturelles.
- Favoriser l'ouverture sur l'extérieur.
- Créer des liens 1er et 2nd degré par discipline et avec des partenaires extérieurs.
- Mieux répartir les rôles et mieux communiquer entre associations et équipes enseignantes.
- Organiser au niveau local des manifestations qui fonctionnent bien (exemple, la lutte contre l'illettrisme…)
- Manque de disponibilité parfois des partenaires car demande trop importante.
- Pérenniser les emplois.
- Au sein des réseaux, beaucoup de partenaires travaillent autour de l'enfant mais n'ont pas le temps de se rencontrer.
- Besoin de temps de concertation avec les partenaires.
- Nécessité absolue de renforcer le principal partenariat : la famille.

- Problème de l’éloignement géographique des partenaires.
- Problème de l’organisation des dispositifs ou décalage par rapport à l’année scolaire.
- Nécessité de partenaires pour l’accompagnement scolaire et l’enrichissement culturel.

Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers : ceux qui font débat

- La communication entre le collège et le primaire en raison des horaires.
- Absence de lisibilité (Qui fait quoi ? Qui est qui ?)
- La multiplicité des partenaires parfois sur 1a même thématique.
- Mieux cerner les besoins pour mieux agir collectivement. Distinguer ce qui est de l’ordre des apprentissages et ce qui l’est moins.
- La multiplication des activités péri-éducatives pour une même classe.
- Ne pas cumuler trop de dispositifs au sein d’une même classe sous prétexte de culturel.
- Rationnaliser les dispositifs de la politique de la ville.

Thème 4 : Perspectives relatives au pilotage et à l’évaluation

Par quelles dispositions/interventions, le pilotage (au niveau local, académique, national) peut-il vous aider dans votre action ? Comment peut-il en particulier en faciliter l'évaluation ?

L'ESSENTIEL :

- Le pilotage doit partir des réalités du terrain.
- Les acteurs doivent être associés au choix des indicateurs afin qu'ils soient mieux partagés.
- Il faut clarifier les objectifs, éviter la multiplication des instances et de la « paperasse ».
- Beaucoup ne savent pas ce qui « se décide » au niveau du Comité exécutif : il faut renforcer les liens entre les différentes instances et les niveaux de hiérarchie.
- L'implication des IA IPR dans le travail d'équipe au collège est déterminante.
- L'évaluation doit permettre de mieux définir les actions, de les réajuster, de les faire évoluer.
- Le LPC souvent inutilisé, doit être modifié, notamment pour être en cohérence avec le DNB.
- Il faut renforcer la contractualisation.

CE QUI FAIT DEBAT :

- La question de l'autonomie : à quelles conditions ? Avec quels moyens ?
- La pertinence des indicateurs pour évaluer les actions.
- La création d'un statut particulier des enseignants de l'EP, notamment d'un préfet des études.
- Les initiatives et projets sont souvent difficiles à évaluer, notamment en termes de progrès des élèves.

Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers : ceux qui font consensus

- Pour que le pilotage soit efficace, il doit être pérenne et réactif.
- Importance du projet qui doit être commun à tout le réseau, cohérent et connu de tous.
- Le pilotage doit partir des réalités du terrain et doit concerner tous les acteurs du réseau.
- Renforcer la contractualisation et le pilotage au niveau national (échanges transversaux entre les ministères), académique et surtout local.
- Donner des directives plus claires afin que les personnels puissent se rencontrer et proposer un travail plus cohérent et constructif. Clarifier les objectifs.
- Nécessité de renforcer le lien entre les établissements scolaires et les partenaires sur le terrain (associations, services sociaux, municipalités, métropoles…) => Travail en équipes. multi-professionnelles mais pour cela il faut dégager du temps pour les enseignants.
- Des outils de pilotages mieux définis et adaptés aux particularités locales.
- Une évaluation permettant de mieux définir les actions, de les réajuster, de les faire évoluer.
- Des directives et des critères d'évaluation clairs et synthétiques.
- L'harmonisation des calendriers (scolaire/civil) faciliterait la gestion pour les actions communes.
- Le pilotage pour les participants à cet atelier reste formel. Le réseau est une belle idée mais ils déplorent qu'il n'y ait pas véritablement de rencontre entre les pilotes et les enseignants

(pour faire le point, réajuster) ni entre les enseignants entre eux (mutualisation des pratiques localement).
- L'appel au projet est chronophage, éloigne les enseignants des fondamentaux : le pilotage à ce niveau doit être plus collaboratif.
- Il faut favoriser les échanges pratiques, il faut envisager des formations par les pairs et prévoir institutionnellement les temps d'échange comme étant des temps de formation.
- Les acteurs doivent être associés au choix des indicateurs afin qu'ils soient partagés.
- Multiplication des instances, de la paperasse : toujours de nouveaux dossiers.
- Le réseau n'existe pas vraiment sans pilotage mais cela nécessite plus de liens entre les différentes instances et les différents niveaux de hiérarchie (beaucoup ne savent pas ce qui « se décide » au niveau du Comité exécutif).
- Il faut plus de temps pour se concerter, en vue du comité exécutif.
- Demande d'outils homogènes tout au long de la scolarité de l'enfant (livret électronique, dossier qui permet de suivre tout le parcours de l'élève)
- Le LPC inutilisé, doit être retravaillé.
- Nécessité d'instaurer des politiques qui s'inscrivent dans la durée et de travailler en cohérence dans les pratiques.
- Travailler sur l'adéquation entre la validation du socle et le diplôme du brevet.
- Comment travailler dans la durée et faire de l'éducation prioritaire un défi débouchant sur une véritable chance ?
- La rédaction des nombreux contrats et projets est un frein à la prise d'initiatives.
- Renforcement de l'implication des IA IPR dans le travail d'équipe au collège.

Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers : ceux qui font débat

- La question de l'autonomie : à quelles conditions ? Avec quels moyens ?
- La pertinence du choix des indicateurs pour évaluer les actions.
- Mise en place des préfets des études.
- La création d'un statut particulier des enseignants de l'EP fait débat.
- Le principe d'une lettre de mission qui donnerait un cap à chacun dans un cadrage national est discuté.
- La diffusion des résultats des élèves est discutable (permet de mesurer les effets des actions, mais induit un classement des écoles).
- Les initiatives et projets sont souvent difficiles à évaluer, notamment en termes de progrès des élèves.
- Rôle/attributions du coordonateur de réseau à préciser.
- Comment rendre pertinente l'exploitation des évaluations pour déterminer des projets ?
- La question de l'orientation en LP ou en apprentissage dévalorisée.
- Comment rendre le pilotage efficace ? En faisant vivre le Comité Exécutif ?
- Beaucoup de demandes/enquêtes statistiques, mais trop peu de retours des résultats.

Thème 5 : Perspectives relatives à l'usage des moyens disponibles

Quels usages des moyens vous paraissent devoir être privilégiés dans votre cas pour permettre en particulier de développer les perspectives pédagogiques et éducatives identifiées dans la partie 1 ?

L'ESSENTIEL :

Des moyens humains :

- Assurer un taux d'encadrement généreux : effectifs de classe limités, possibilité de travail en petits groupes, pour faciliter une pédagogie adaptée à la prise en charge de la difficulté scolaire.
- Dégager du temps pour le travail en équipe et la concertation, la formation.
- Maintenir et développer les postes de professeurs supplémentaires et de préfets des études qui créent du lien au sein des réseaux.
- Développer l'accueil des enfants de moins de trois ans, en faveur de l'acquisition du langage.
- Prévoir des postes de remplaçants permettant les temps d'échanges de pratiques, d'observations réciproques et de formation des enseignants.
- Renforcer la présence de professionnels qualifiés pour la prise en charge de difficultés spécifiques (psychologue, assistante sociale…)

Des moyens matériels ou logistiques :

- Développer la formation continue des professeurs.
- Donner les moyens d'un pilotage fort.
- Optimiser les ressources existantes : mutualiser les pratiques, faire connaitre les structures locales pour mieux les utiliser.
- Renouveler l'équipement informatique (tablettes, TBI, ordinateurs…réseau) pour une amélioration significative de la différenciation pédagogique.

CE QUI FAIT DEBAT :

- Faut-il donner à l'école tous les moyens d'accomplir ses missions sans les déléguer à des structures extérieures (hors structures conventionnées) ?
- La scolarisation des moins de 3 ans est-elle une priorité ?
- Certains dispositifs d'aide (exemple aide aux devoirs) semblent peu efficaces : faut-il y consacrer davantage de moyens ?

Faut-il créer des classes à option (classe informatique…) pour rechercher une plus grande diversité sociale en rendant l'établissement plus attractif ?

Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers : ceux qui font consensus

- Etendre l'intervention des RASED au collège (6ème et 5ème).
- Retour des postes fléchés et des postes à profil pour enseigner en RAR.
- Développer la formation continue des professeurs en collège.
- Créer les conditions d'un climat de travail apaisant, bienveillant et efficace : effectifs de classe inférieurs à 20, possibilité de travailler en petits groupes avec des enseignants supplémentaires, RASED complet et non dispersé, encadrement des primo-arrivants plus soutenu (professeurs FLS et CRI.)

- Pérenniser et institutionnaliser les postes et les missions d'assistants pédagogiques, EVS, AVS…
- Donner les moyens d'un pilotage fort, local, autonome et d'une contractualisation des moyens à court terme.
- Favoriser les décloisonnements pour exploiter au mieux les compétences de chacun, repenser l'organisation du travail.
- Développer l'accueil des enfants de moins de 3 ans en maternelle.
- Développer l'accueil de tous les enfants en maternelle en adaptant les structures si nécessaire, en renforçant le lien école/famille/associations (exemple des jeunes enfants de la communauté Tsigane qui ne sont pas toujours scolarisés avant 6 ans).
- Mettre en place des équipes médico-sociales dans les écoles.
- Mutualiser davantage les outils techniques (TBI, salle mobile…) et pédagogiques afin de gagner en efficacité.
- Mieux connaitre les structures locales (bibliothèques, théâtre) pour utiliser les ressources à disposition.
- Mieux cibler les priorités dans des dispositifs comme l'accompagnement éducatif pour répondre aux besoins des élèves.
- Permette la concertation des équipes et institutionnels.
- Favoriser le travail avec les partenaires pour aboutir à davantage de cohérence entre temps scolaire et périscolaire.
- Favoriser une plus grande mixité sociale en veillant à la répartition des logements, à la construction et au respect de la carte scolaire.
- Les effectifs doivent être inférieurs à 20 par classe (école et collège). La réduction des effectifs est essentielle à une bonne conduite de classe et à une régularisation efficace des comportements.
- Une harmonisation des moyens humains et des dispositifs entre l'école et le collège est nécessaire : membres des RASED, AED, professeurs référents, plus de maîtres que de classes, co-animations de classe, assistante sociale, nomination de surveillants à l'école, adultes relais, médecin scolaire à l'école.
- Une harmonisation salariale des primes (école et collège) est nécessaire ainsi qu'une meilleure rétribution des heures supplémentaires à l'école.
- Les postes annexes (AVS, AE, AED) sont indispensables, et ces personnels doivent bénéficier d'une formation solide.
- Il faut disposer de remplaçants pour rendre possible les temps d'échanges de pratiques et d'observations réciproques.
- Besoin d'assistante sociale et infirmière dans les écoles.
- L'EP nécessite une plus grande liberté pédagogique et donc l'achat de matériel pédagogique
- La baisse des effectifs.
- Travail en petits groupes avec le dispositif « plus de maîtres que de classes ».
- Mettre les mêmes moyens tout au long du parcours de l'élève (maternelle, élémentaire et collège) : AED, décharges complète de direction, des remplaçants prioritaires, des RASED complets, une équipe pluri professionnelle renforcée, (médecin, infirmière scolaire, assistante sociale…), intervention des professeurs référents au collège tout au long du parcours de l'élève.
- Du temps pour travailler en équipe, faire les liaisons entre les cycles, recevoir les familles, travailler avec les partenaires (sociaux par exemple).
- Indemnités : un seul label pour l'éducation prioritaire avec une prime sans mission supplémentaire.
- Formation initiale : un module éducation prioritaire.
- Une formation continue en lien avec la recherche pour faire évoluer les pratiques.
- Des postes d'application plus nombreux en Education prioritaire.

- La scolarisation des enfants de moins de 3 ans dans des conditions adaptées (classe passerelle).
- Maintien de l'accompagnement éducatif avec une aide aux devoirs.
- Crédits de fonctionnement spécifiques pour une ouverture culturelle (politique de la ville) et investissement en matériel fonctionnel (tablettes, TBI, ordinateurs…réseau).
- L'accueil des enfants de moins de 3 ans (structure intermédiaire, école..) est favorable au développement (langage principalement) et doit être soutenu.
- Baisse significative des effectifs dans les classes (idéal 14 élèves.)
- Postes plus de maîtres que de classe à généraliser aussi à la maternelle
- Dédoublement des classes au collège à généraliser en mathématiques et en français
- Proposer des outils de soutien en ligne encadrés (type Khan académie....)
- Renforcer le statut des assistants d'éducation afin qu'ils puissent intervenir seuls avec des élèves.
- Développer le réseau de proximité (associations d'aide parentale, d'aides aux élèves,)
- Poursuivre les dispositifs type coup de pouce, accompagnement éducatif ...
- Les moyens humains permettant l'amélioration du travail collectif apparaissent incontournables (postes spécifiques de coordonnateur, référent, préfet des études). Ils doivent être développés et surtout confiés à des personnels motivés et formés.
- Des moyens horaires permettant la mise en œuvre du projet de réseau et le travail en équipes pluri-professionnelles complètes seraient bénéfiques quant à la réussite des élèves. Ceci ne peut se faire qu'avec un temps libéré dans le service des personnels.
- Le manque de professionnels compétents (et donc formés) en charge d'évaluer et de remédier aux difficultés spécifiques et multiples des élèves se fait clairement ressentir. Des postes de psychologues, assistantes sociales, dispositif RASED complet, sont des besoins identifiés.
- Un équipement informatique complet avec une nécessaire mise en réseau (et donc un personnel dédié à cette gestion) permettrait une amélioration significative de la différenciation pédagogique.
- La plus-value d'un maître surnuméraire et de la co-intervention des enseignants n'est plus à démontrer.
- Maintenir des effectifs allégés en RRS
- Garder le taux d'encadrement, valoriser et pérenniser le rôle essentiel des auxiliaires de vie scolaire.
- Développer le partenariat avec les parents et leur permettre de comprendre les attentes de l'école.
- Prise en considération de la spécificité du travail en RRS par l'institution.
- Instituer des temps de régulation en équipe.
- Responsabiliser les élèves (ex : valoriser le rôle des délégués…)
- Maintenir et développer les RASED et l'élargir au collège.
- Décharge complète de directeur en EP.
- Développement des personnels de vie scolaire : CPE, AED (à professionnaliser.)
- Meilleure prise en compte de la difficulté d'enseigner en Education prioritaire par une indemnité correspondante.

Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers : ceux qui font débat

- Nécessité de donner à l'école les moyens d'accomplir ses missions sans les déléguer à des structures extérieures (hors structures conventionnées).
- Ne pas confondre une stabilisation des résultats avec une amélioration de la situation à l'école et dans le quartier.

- Sans les moyens et les aides (professeurs supplémentaires, AE…) attribués, les résultats seraient inférieurs.
- La scolarisation des moins de 3 ans fait débat. Certains semblent y être opposés et considèrent que ce n'est pas une priorité.
- La mallette des parents apparaît comme une bonne idée (bien que certains déplorent que les thèmes soient un peu réducteurs). Le coût d'une telle initiative leur paraît injustifié.
- Les enseignants ne sont pas unanimes sur la question des projets éducatifs, ils estiment qu'ils sont trop sollicités au détriment du travail concernant les acquisitions scolaires de base.
- Les dispositifs d'aide personnalisée et d'aide aux devoirs ne semblent pas montrer leur efficacité, cependant davantage de moyens consacrés permettraient certainement de les rendre plus productifs.
- Le tutorat entre élèves semble un dispositif à tester mais sa mise en place devra éviter de nombreux écueils.
- Des emplois du temps « pédagogiques » sont également discutés, notamment les horaires consacrés à certains enseignements.
-Un temps d'échange des pratiques pédagogiques peut également apparaître comme une piste à creuser.
- Il faut créer des classes à option (classe informatique, tablette…) afin que les établissements soient plus attractifs et qu'il y ait une plus grande diversité sociale.
- Il faut favoriser les internats d'excellence.

Thème 6 : Perspectives relatives à la carte de l'éducation prioritaire

Quels sont les indicateurs qui vous semblent devoir être pris en compte pour qu'une école, un collège, puisse bénéficier de la politique d'EP, y entrer, en sortir ?

L'ESSENTIEL :

Des indicateurs de contexte :
- Le pourcentage de CSP défavorisés.
- Le nombre d'élèves boursiers.
- Le logement : quartier difficile (insécurité, délits), logements précaires.
- Le niveau d'étude moyen des parents.
- Le nombre de familles non francophones.
- Le nombre de familles monoparentales.
- Tenir compte des indicateurs des partenaires associatifs et institutionnels (police, justice, collectivités territoriales la médecine scolaire).

Des indicateurs éducatifs ou de performance scolaire :
- Maîtrise de la langue (orale puis écrit).
- Taux de réussite au DNB, validation du LPC.
- Le niveau langagier à l'entrée au CP ; maîtrise de la langue (orale puis écrite) à l'entrée en sixième.
- Nombre de signalements (absentéisme, informations préoccupantes…)
- Nombre d'actes de violence à l'intérieur de l'école.
- Nombre de PPRE ; nombre de prise en charge RASED.
- Orientation en fin de troisième en seconde

CE QUI FAIT DEBAT :

- Comment tenir compte des élèves aux CSP favorisées quand ceux-ci se retrouvent en majorité dans des sections « spéciales » (bi-langue, sport) ?
- Les indicateurs suivants font débat :
  - Pourcentage de suivis SESSAD.
  - Pourcentage d'enfants en famille d'accueil.
  - Stabilité des équipes.
  - Le nombre d'enfants non lecteur.
  - La grande mobilité des habitants.
  - Le nombre d'enfants non lecteurs.

Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers : ceux qui font consensus

- Les indicateurs devraient cibler le public et pas les résultats.
- L'état de santé (obésité, soins dentaires, lunettes) devrait être pris en compte.
- Le pourcentage d'aides éducatives (AEMO, AED).
- Le pourcentage de CSP défavorisés.
- Le niveau d'étude moyen des parents.
- La délinquance et la violence.
- Le pourcentage de familles monoparentales.
- Le nombre d'élèves boursiers est un indicateur à conserver.

- Le nombre de PPRE comme critère à prendre en compte
- Le critère du logement : quartier difficile (insécurité, délits), logements précaires.
- Si certains critères retenus à l'entrée d'un établissement dans le RRS évoluent positivement, envisager sa sortie du réseau au bout de 5 ans de CSP favorisées, de baisse des PPRE, et d'amélioration du critère sanitaire
- Prendre en compte le nombre de familles non francophones, qui ne parlent pas ou peu à leurs enfants, comme critère d'entrée dans le RRS.
- Les difficultés sociales, en particulier :
  - PCS défavorisés affinés (chômeur, RSA.)
  - Taux d'attractivité, d'évitement.
  - Nombre d'informations préoccupantes.
- Les résultats scolaires, en particulier :
  - Résultats aux évaluations nationales
  - Taux de réussite au DNB
  - % d'élèves maîtrisant les paliers du socle commun
  - Un indicateur sur le niveau langagier à l'entrée au CP
  - Nombre de PPRE
  - Nombre de prise en charge RASED
  - Orientation en fin de troisième en seconde GT et pro
- Le pourcentage d'élèves appartenant à des catégories socialement défavorisées semble demeurer l'indicateur le plus pertinent, mais aussi, parents inactifs, RSA, CSP défavorisées, familles monoparentales.
- Il est important de prendre aussi en compte un indicateur d'acquis : la validation des paliers du socle commun, mais avec quelle fiabilité ? Résultats aux évaluations et au brevet (mathématiques et français).
- La présence d'enfants et familles non francophones.
- Nombre de demande de maintien dans les classes des écoles primaires (redoublement.)
- Il est très important de croiser un très grand nombre d'indicateurs.
- L'absentéisme.
- Nombre des actes de violence dans les établissements.
- Il est important de prendre en compte les résultats scolaires (sur 5 ans au moins) et le pourcentage d'enfants allophones ou issus de parents allophones.
- Prendre en considération la situation géographique (en périphérie de la ville), l'absence de mixité sociale, le chômage important dans la population, la précarité, le niveau socioculturel.
- Les résultats scolaires par rapport aux évaluations nationales, la maîtrise de la langue.
- Prendre en considération la réalité du terrain souvent différente de celle fournie par les indicateurs officiels.
- Tenir compte des spécificités des quartiers concernés dont les problématiques sont différentes de celles du reste de la ville.
- Utiliser les mêmes indicateurs pour la politique de la ville, le bassin éducation prioritaire et Zone Franche pour obtenir davantage de cohérence.
- Tenir compte du pourcentage des catégories socioprofessionnelles (chômage, bourse) défavorisées.
- Tenir compte du taux de présence des parents lors des réunions parents-enseignants.
- Tenir compte du nombre de signalements (absentéisme, informations préoccupantes…)
- Tenir compte des actes de violence à l'intérieur et à l'extérieur de l'école.
- Tenir compte des indicateurs des partenaires associatifs et institutionnels (police, justice, collectivités territoriales)
- Tenir compte des indicateurs statistiques de la médecine scolaire.
- Tenir compte de la mixité socioculturelle (communautarisme).
- Tenir compte des indicateurs ci-dessus dès la maternelle.

- Maîtrise de la langue (orale puis écrit).
- Niveau scolaire (tests.)
- Implication des familles : présence des parents aux réunions, parents délégués (nombre), absentéisme (respect du calendrier scolaire.)
- Remettre en place la carte scolaire car les élèves qui ont les meilleurs résultats la contournent. Ceci a pour conséquence de concentrer les difficultés au même endroit.
- Modifier la carte scolaire et/ou sortir les établissements du quartier afin de favoriser la mixité sociale.

Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers : ceux qui font débat

- En voulant favoriser la mixité sociale, il a été créé des sections « spéciales » (bi-langue, sport) pour attirer des élèves aux CSP favorisées : il serait donc souhaitable de quantifier les CSP des élèves du secteur séparément des CSP des élèves des sections « spéciales ».
- Pourcentage d'enfants en famille d'accueil.
- Pourcentage suivi SESSAD.
- Adéquation entre les moyens et les actions mises en œuvre.
- Stabilité des équipes.
- Nécessité de remodeler la carte scolaire (pour rechercher plus de mixité).
- Le nombre d'enfants non lecteurs.
- Evaluation nationale fin de CM2 / début de 6ème.
- Trouver et mettre en place un indicateur sur l'environnement familial (parler la langue etc.)
- Le dispositif des évaluations primaires nationales obligatoires : une autre façon d'évaluer les résultats scolaires est à rechercher.
- La violence et les situations sociales critiques du quartier semblent difficiles à évaluer.
- La grande mobilité des habitants (fuite du quartier de certaines familles dès qu'elles en ont la possibilité, aussitôt remplacées par des foyers encore plus précaires.)